



Le Choletais

L'audace pour réussir

COMPTE-RENDU DU CONSEIL

DE L'AGGLOMERATION DU CHOLETAIS

SEANCE DU LUNDI 20 MARS 2017

XXXXX

Le vingt mars deux mille dix sept, à dix-huit heures trente, les représentants de l'Agglomération du Choletais, légalement convoqués le quatorze mars deux mille dix sept, se sont réunis au siège de la Communauté d'Agglomération, rue Saint Bonaventure à Cholet.

Présent(es) :

Gilles BOURDOULEIX : Président.

John DAVIS, Jean-Paul BOISNEAU, Philippe ALGOET, Alain PICARD, Michel CHAMPION, Jean-Pierre CHAVASSIEUX, Marc GENTAL, Isabelle LEROY, Alain BRETEAUDEAU, Marc GREMILLON, Jean-Paul OLIVARES, Guy SOURISSEAU, Roger MASSÉ, Florence JAUNEAULT : Vice-Présidents.

Daniel BARBIER, Laurence BEAUFILS, Pascal BERTRAND, Michel BONNEAU, Jacques BOU, Jean-Paul BREGEON, Pierre-Marie CAILLEAU, Jean-Luc COMBE, Guy DAILLEUX, Jackie GELINEAU, Annick JEANNETEAU, Jean LELONG, Marc MAUPPIN, Roland OUVRARD, Frédéric PAVAGEAU, Eric POUDRAY, Natacha POUPET-BOURDOULEIX, Alain REVEILLERE, Sylvie ROCHAIS, Sylvain SENECAILLE, Xavier TESTARD, Laurence TEXEREAU, Olivier VITRE : Conseillers délégués.

Olivier BAGUENARD, Guy BARRÉ, Jean-François BAZIN, Didier BODIN, Jean-Michel BOISSINOT, Yolaine BOSSARD, Patrice BRAULT, Catherine CANALS, André CERQUEUS, François DEBREUIL, Christine DECAËNS, Jacqueline DELAUNAY, Hubert DUPONT, Michel FERCHAUD, Daniel FRAPPREAU, Nathalie GODET, Anne GRAVELEAU-HARDY, Magalie GREAU, Josette GUITTON, Elisabeth HAQUET, Maya JARADE, Benoît MARTIN, Evelyne PINEAU, François PINEAU, Joëlle POUDRE, Bernard RABILLER, Florence RAIMBAULT, Sandrine RAOUX, Patricia RIGAUEAU, Chantal RIPOCHE, Dominique SECHET, Médéric THOMAS, Joseph THOMAS, Jean-Marc VACHER, Françoise VALETTE-BERNIER : Conseillers.

Absent(es) excusé(es) :

Florence DABIN (Ayant donné procuration à Michel CHAMPION) : Vice-Président.

Cédric VAN VOOREN (Ayant donné procuration à Benoît MARTIN) : Conseiller délégué.

Françoise CHARDONNEAU, Xavier COIFFARD (Ayant donné procuration à Jean-Marc VACHER), Gwenaëlle DUCHESNE (Ayant donné procuration à François DEBREUIL), Simone POUPARD (Ayant donné procuration à Nathalie GODET) : Conseillers.

En application des articles L. 5211-1 et L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, le Conseil de Communauté désigne Monsieur John DAVIS comme secrétaire de séance.

Le procès-verbal du Conseil de Communauté du 20 février 2017 est approuvé.

Le Conseil de Communauté prend connaissance des décisions n° 39 à n° 122 prises par Monsieur le Président en vertu de la délégation de pouvoirs qu'il lui a donnée.

0-1 – MOTION DÉPOSÉE PAR MONSIEUR MICHEL CHAMPION POUR DÉTERMINER L'ORIENTATION POLITIQUE DU PROJET RELATIF AU PARC DE LA MEILLERAIE

Le Conseil de Communauté est appelé à se prononcer par un vote à bulletins secrets.

La proposition n° 1 (" Réaliser uniquement les travaux de mise en conformité de la salle actuelle pour environ 3 000 000 € HT ") obtient 6 voix.

La proposition n° 2 (" Réhabiliter et moderniser l'ensemble des bâtiments actuels pour environ 15 500 000 € HT ") obtient 65 voix.

La proposition n° 3 (" Construire une salle polyvalente neuve et réaliser les travaux de mise en conformité pour environ 35 000 000 € HT ") obtient 4 voix.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à la majorité des suffrages valablement exprimés (78 bulletins dont 3 blancs soit 75 suffrages exprimés) décide,

Article unique : d'approuver l'orientation politique suivante relative au projet du Parc de la Meilleraie :

" Réhabiliter et moderniser l'ensemble des bâtiments actuels pour environ 15 500 000 € HT "

Arrivée de Madame Catherine CANALS.

X - BUREAU

X-1 – INSTALLATION DE DEUX CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES - DESIGNATION DANS DIVERS ORGANISMES

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité décide,

Article 1 : de prendre acte de l'installation en tant que Conseiller Communautaire de Madame Évelyne PINEAU, suite à la démission de Madame Christine CHARRIER, et de Monsieur Médéric THOMAS, suite à la démission de Monsieur Benoît ONILLON.

Article 2 : de désigner :

- Monsieur Médéric THOMAS comme membre de la Commission de l'Aménagement de l'espace,
- Madame Évelyne PINEAU comme représentant suppléant de l'Agglomération du Choletais au sein du Centre Socioculturel du Verger,
- Madame Évelyne PINEAU comme représentant titulaire de l'Agglomération du Choletais au sein du Centre Social Pasteur,

- Monsieur Médéric THOMAS comme représentant titulaire de l'Agglomération du Choletais au sein du Centre Socioculturel Le Coin de La Rue,
- Monsieur Médéric THOMAS comme représentant de l'Agglomération du Choletais au sein du Conseil d'Administration de l'établissement public " Transports Publics du Choletais ",
- Monsieur Médéric THOMAS comme représentant titulaire de l'Agglomération du Choletais au sein du Comité de Programmation du Groupe d'Action Locale (GAL) Loire en Layon Développement,
- Monsieur Médéric THOMAS comme représentant de l'Agglomération du Choletais au sein de l'Office de Tourisme du Choletais,
- Madame Évelyne PINEAU comme représentant titulaire de l'Agglomération du Choletais au sein du Conseil d'Administration du Centre Social du Planty.

I - ADMINISTRATION GÉNÉRALE - RESSOURCES HUMAINES

Enseignement Supérieur, Formation professionnelle et apprentissage, Orientation

I-1 – DOMAINE UNIVERSITAIRE DU CHOLETAIS - AVENANT N° 1 A LA CONVENTION AVEC L'UNIVERSITE D'ANGERS POUR 2016-2020

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité décide,

Article unique : d'approuver les termes de l'avenant n° 1 à la convention définissant les conditions de mise à disposition et les modalités de fonctionnement du Domaine Universitaire Choletais, conclue avec l'Université d'Angers, ayant pour objet de préciser le montant de la contribution financière versée par l'Université d'Angers et fixée à 50 000 euros par an.

Moyens Généraux

I-2 – MATERIEL D'ENTRETIEN DES PARCS ET JARDINS - CESSION D'UN BIEN - RESULTAT DES ENCHERES EN LIGNE SUR LE SITE WWW.AGORASTORE.FR

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité décide,

Article unique : d'approuver la cession, à l'issue des enchères en ligne enregistrées sur le site www.agorastore.fr, d'un matériel de parcs et jardins dans les conditions suivantes :

Matériel concerné	Acquéreur	Montant (TTC)
Véhicule tout terrain parcs et jardins Toro Workman 3300D N° de produit : 5 // Enchère n°34	SARL ALLOCASION 710 rue de Chambord 41230 MUR-DE-SOLOGNE	5 630,00 €

Ressources Humaines, Mobilité et Mutualisations

I-3 – PROLONGATION DU DISPOSITIF D'INTEGRATION DES AGENTS CONTRACTUELS

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité décide,

Article unique : d'approuver le programme d'intégration suivant et d'autoriser Monsieur le Président à informer les agents concernés et à organiser la commission de sélection correspondante :

Filière	Grade	Fonction	Candidats éligibles	Postes ouverts en 2017	Postes ouverts en 2018
Administrative	Attaché	Conseiller emploi	2	1	0

I-4 – SCHEMA DE MUTUALISATION - AVENANT N° 7 - DEVIS 2017

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité décide,

Article 1 : d'approuver l'avenant n° 7 à la convention de mise à disposition réciproque des services de l'Agglomération du Choletais et de la Ville de Cholet portant schéma de mutualisation 2015-2017.

Article 2 : d'approuver le devis concernant le dispositif de mutualisation pour l'année 2017.

(cf. annexe I-4)

I-5 – MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité décide,

Article unique : de procéder aux suppressions et créations des emplois telles que mentionnées ci-dessous :

Direction	Service	Emploi supprimé	Emploi créé	Justification	Date d'effet
Direction de la Communication	Pôle administratif et comptabilité	1 emploi du cadre d'emplois des adjoints administratifs (17,5/35 ^{ème})	1 emploi du cadre d'emplois des adjoints administratifs (35/35 ^{ème})	Redéfinition des missions au sein de la Direction	21/03/17
Direction de la Commande Publique et des Affaires Juridiques	Affaires juridiques Assurances		1 emploi du cadre d'emplois des rédacteurs		01/04/17

Statuts AdC - Représentations

I-6 – DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE L'AGGLOMERATION DU CHOLETAIS - SYNDICAT D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX LAYON AUBANCE LOUET

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité des suffrages valablement exprimés (76 " Pour ", 2 " Ne prend pas part au vote ") décide,

Article 1 : de prendre acte de l'adhésion de l'Agglomération du Choletais, en application des articles L. 5216-7 et L. 5711-3 du code général des collectivités territoriales, au Syndicat d'Aménagement et de Gestion des Eaux Layon Aubance Louet et selon le périmètre.

Article 2 : de désigner les représentants de l'Agglomération du Choletais au Syndicat d'Aménagement et de Gestion des Eaux Layon Aubance Louet, comme suit :

- en qualité de titulaires :

Monsieur Noël PATRICE	Monsieur Dominique MARTIN
Monsieur Serge LEFEVRE	Monsieur Jean GALLARD
Monsieur Alain DIXNEUF	Monsieur Olivier VITRE
Monsieur Daniel BRUNET	Monsieur Éric POUDRAY
Monsieur Bertrand GROLLEAU	Monsieur Michel CHIRON
Monsieur Hervé BONNIN	Monsieur Cédric VAN VOOREN
Monsieur Benoît PIERROIS	Monsieur Alain PATRELLE
Monsieur Roger HUMEAU	Monsieur Marc GENTAL
Monsieur Bruno LEFORT	Monsieur Christophe GODINEAU
Monsieur Jean-Noël GIRARD	

- en qualité de suppléants :

Monsieur Jean-Louis NOMBALLAIS	Monsieur Gérard FRAPPÉREAU
Monsieur Raymond DEFOIS	Monsieur Mickael GUENEAU
Monsieur Gaël HERAULT	Madame Isabelle DUFOUR
Monsieur Laurent SUIRE	Monsieur Thierry CHAUVIGNE
Monsieur Pascal JEANNEAU	Monsieur Yoann BIEN
Monsieur Dominique TINON	Monsieur Nicolas GUIMONT

(cf. annexe I-6)

I-7 – COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES - COMPOSITION

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité des suffrages valablement exprimés (76 " Pour ", 2 " Ne prennent pas part au vote ") décide,

Article unique : la Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges est composée comme suit :

Bégrolles-en-Mauges	- Monsieur Yves MARTIN
Cernusson	- Monsieur Guy DAILLEUX
Chanteloup-les-Bois	- Monsieur Jackie GÉLINEAU
Cholet	- Monsieur Gilles BOURDOULEIX - Monsieur Michel CHAMPION - Monsieur John DAVIS - Madame Florence DABIN - Monsieur Frédéric PAVAGEAU - Monsieur Jean LELONG - Madame Laurence TEXEREAU - Madame Florence JAUNEALT - Monsieur Michel BONNEAU - Madame Annick JEANNETEAU
Cléré-sur-Layon	- Madame Laurence BEAUFILS
Coron	- Monsieur Xavier TESTARD
La Plaine	- Monsieur Jean-Luc COMBE
La Romagne	- Monsieur Dominique BEAUFRETON
La Séguinière	- Monsieur Jean-Paul BOISNEAU - Monsieur Guy BARRE
La Tessoualle	- Monsieur Marc GENTAL - Monsieur Michel FERCHAUD
Le May-sur-Evre	- Monsieur Alain PICARD - Monsieur Christian DAVID
Les Cerqueux	- Monsieur Daniel BARBIER
Lys-Haut-Layon	- Monsieur André COTTENCEAU - Monsieur Alain HERISSE - Madame Christine DECAËNS
Maulévrier	- Monsieur Jean-Pierre CHAVASSIEUX - Monsieur Dominique HERVÉ
Mazières-en-Mauges	- Monsieur Guy SOURISSEAU
Montilliers	- Monsieur Alain REVEILLERE
Nuillé	- Monsieur Marc MAUPPIN
Passavant-sur-Layon	- Madame Josette CAILLAUD
Saint-Christophe-du-Bois	- Monsieur Alain BREMOND
Saint-Léger-sous-Cholet	- Monsieur Jean-Paul OLIVARES
Saint-Paul-du-Bois	- Monsieur Olivier VITRE
Somloire	- Monsieur Éric POUDRAY
Toutlemonde	- Monsieur Jacques BOU
Trémentines	- Monsieur Jean-Claude FONTENEAU
Vezins	- Monsieur Cédric VAN VOOREN
Yzernay	- Monsieur Roland OUVRARD

I-8 – ATTRIBUTIONS DELEGUEES AU PRESIDENT

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à la majorité (71 " Pour ", 7 " Contre ") décide,

Article 1 : de modifier la délégation de pouvoirs au Président telle que fixée au 9^{ème} tiret de l'article 1 de la délibération 0-7 du 10 janvier 2017 comme suit :

" de décider de l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros, à l'exclusion des aliénations par voie de vente aux enchères "

et de procéder à une nouvelle délégation comme suit :

- d'autoriser Monsieur le Président à demander l'attribution de tout type de subvention auprès de l'État et des collectivités territoriales quels que soient la nature de l'opération et le montant prévisionnel de la dépense subventionnable.

Article 2 : d'autoriser le Président, en cas d'absence, à déléguer la signature des décisions prises en application de la présente délibération :

- au 1^{er} Vice-Président,

- en cas d'absence de celui-ci, au 2^{ème} Vice-Président

- en cas d'absence du Président, du 1^{er} Vice-Président et du 2^{ème} Vice-Président, aux Vice-Présidents et conseillers compétents au titre des délégations qui leur sont accordées,

- et en l'absence du Président, 1^{er} Vice-Président, 2^{ème} Vice-Président et des conseillers compétents au titre de leurs délégations, aux Directeur Général des Services, Directeur Général des Services Techniques et Directeurs Généraux Adjoins.

Article 3 : d'autoriser le Président à déléguer aux Directeur Général des Services, Directeur Général des Services Techniques et Directeurs Généraux Adjoins, la signature des pièces et documents se rapportant aux décisions prises dans le cadre de compétences déléguées par le Conseil de Communauté au Président.

II - FINANCES

Budget

II-1 – BUDGET PRIMITIF 2017

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité des suffrages valablement exprimés (76 " Pour ", 2 " Abstention ") décide,

Article 1 : d'approuver le budget principal 2017 dont la balance générale s'établit comme suit :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement	Totaux
Dépenses	65 702 759,00 €	16 640 074,00 €	82 342 833,00 €
Recettes	65 702 759,00 €	16 640 074,00 €	82 342 833,00 €

Article 2 : d'approuver le budget annexe des bâtiments économiques 2017 dont la balance générale s'établit comme suit :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement	Totaux
Dépenses	568 361,00 €	1 159 411,00 €	1 727 772,00 €
Recettes	568 361,00 €	1 159 411,00 €	1 727 772,00 €

Article 3 : d'approuver le budget annexe des zones 2017 dont la balance générale s'établit comme suit :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement	Totaux
Dépenses	6 861 066,00 €	4 569 077,00 €	11 430 143,00 €
Recettes	6 861 066,00 €	4 569 077,00 €	11 430 143,00 €

Article 4 : d'approuver le budget annexe de la gestion des déchets 2017 dont la balance générale s'établit comme suit :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement	Totaux
Dépenses	12 123 939,00 €	4 785 628,00 €	16 909 567,00 €
Recettes	12 123 939,00 €	4 785 628,00 €	16 909 567,00 €

Article 5 : d'approuver le budget annexe de l'eau potable 2017 dont la balance générale s'établit comme suit :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement	Totaux
Dépenses	2 727 096,00 €	4 178 540,00 €	6 905 636,00 €
Recettes	2 727 096,00 €	4 178 540,00 €	6 905 636,00 €

Article 6 : d'approuver le budget annexe de l'assainissement 2017 dont la balance générale s'établit comme suit :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement	Totaux
Dépenses	3 986 255,00 €	4 003 135,00 €	7 989 390,00 €
Recettes	3 986 255,00 €	4 003 135,00 €	7 989 390,00 €

Article 7 : d'approuver le budget annexe des énergies 2017 dont la balance générale s'établit comme suit :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement	Totaux
Dépenses	33 230,00 €	59 703,00 €	92 933,00 €
Recettes	33 230,00 €	59 703,00 €	92 933,00 €

Article 8 : d'approuver les états annexes au budget primitif 2017.

Article 9 : d'autoriser Monsieur le Président à exécuter le budget primitif 2017.

II-2 – VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES - EXERCICE 2017

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité des suffrages valablement exprimés (76 " Pour ", 2 " Abstention ") décide,

Article 1 : d'arrêter en 2017 sur l'ensemble du territoire de l'Agglomération du Choletais le taux d'imposition intercommunale de Taxe d'Habitation à 8,41% et de prendre acte du débasage pris en compte dans le taux moyen pondéré intercommunal des taux communaux de taxe d'habitation des communes de Cernusson, Cléré-sur-Layon, Lys-Haut-Layon, Montilliers, Passavant-sur-Layon et Saint-Paul-du-Bois, fiscalement active au 1^{er} janvier 2017.

Article 2 : d'arrêter en 2017 sur l'ensemble du territoire de l'Agglomération du Choletais un taux nul d'imposition intercommunale de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (0,00%)

Article 3 : d'arrêter en 2017 sur l'ensemble du territoire de l'Agglomération du Choletais le taux d'imposition intercommunale de Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties à 2,00%.

Article 4 : d'arrêter en 2017 les taux d'imposition intercommunale de Cotisation Foncière des Entreprises suivants :

Communes :	Taux 2017
Chanteloup-Les-Bois, Cholet, La Romagne, La Séguinière, La Tessoualle, Le May-sur-Evre, Mazières-en-Mauges, Nuillé, Trémentines, Saint-Léger-sous-Cholet, Saint-Christophe-du-Bois, Toutlemonde, Vezins, Cernusson, Lys-Haut-Layon	23,96%
Bégrolles-en-Mauges	23,21%
Commune de Montilliers	23,16%
Cléré-sur-Layon	22,91%
Les Cerqueux, Coron, Maulévrier, La Plaine, Somloire, Yzernay	22,65%

Saint-Paul-du-Bois	22,00%
Passavant-sur-Layon	21,97%

Article 5 : de maintenir en 2017 les dispositions antérieures, notamment la fixation des coefficients multiplicateurs, relatives au niveau de perception et de modulation de la TASCOM telles que celles qui étaient en vigueur sur le territoire des collectivités préexistantes à l'Agglomération du Choletais.

Article 6 : de maintenir en 2017 le régime applicable et de reconduire les taux de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères votés dans chacune des zones correspondantes aux périmètres des communes avant la fusion-adhésion :

Communes :	Taux 2017
Cernusson	13,00 %
Les Cerqueux, Coron, Maulévrier, La Plaine, Somloire, Yzernay, Saint-Paul-du-Bois	12,60 %
Cléré-sur-Layon	12,53 %
Montilliers, Passavant-sur-Layon	11,90 %
Lys-Haut-Layon	11,60 %
Bégyrolles-en-Mauges, Chanteloup-Les-Bois, Cholet, La Romagne, La Séguinière, La Tessoualle, Le May-sur-Evre, Mazières-en-Mauges, Nuillé, Trémentines, Saint-Léger-sous-Cholet, Saint-Christophe-du-Bois, Toutlemonde et Vezins	9,11 %

Article 7 : d'arrêter les taux d'imposition de versement destiné aux transports en commun suivant :

Communes :	Taux 2017
Bégyrolles-en-Mauges, Chanteloup-Les-Bois, Cholet, La Romagne, La Séguinière, La Tessoualle, Le May-sur-Evre, Mazières-en-Mauges, Nuillé, Trémentines, Saint-Léger-sous-Cholet, Saint-Christophe-du-Bois, Toutlemonde et Vezins	0,60%
Les Cerqueux, Coron, Maulévrier, La Plaine, Somloire, Yzernay, Cléré-sur-Layon, Cernusson, Lys-Haut-Layon, Montilliers, Passavant-sur-Layon et Saint-Paul-du-Bois	0,20% à compter du 01/07/17

II-3 – REPRISE ET MODIFICATIONS DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES ET DES CREDITS DE PAIEMENTS - BUDGET PRIMITIF 2017

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité des suffrages valablement exprimés (76 " Pour ", 2 " Abstention ") décide,

Article unique : d'approuver les modifications de crédits des autorisations de programmes, résultant de la prise en compte des écritures du budget primitif 2017, telles qu'elles ressortent du document ci-annexé.

(cf. annexe II-3)

IV - SOLIDARITÉ ET PROXIMITÉ

Politique de la Ville - Contrat de Ville - Accessibilité - CISP

IV-1 – SENSIBILISATION DES JEUNES DES QUARTIERS PRIORITAIRES AU SPORT

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité décide,

Article unique : d'attribuer une aide financière de 90 €, compensant un reliquat d'adhésion due par un habitant du quartier Jean Monnet, au club Avenir Sportif, dans le cadre de la sensibilisation des jeunes des quartiers prioritaires au sport.

Cette subvention sera versée sur présentation de justificatifs.

IV-2 – CONTRAT DE VILLE DE L'AGGLOMERATION CHOLETAISE - PREMIERE PROGRAMMATION 2017

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité décide,

Article 1 : de donner son accord sur les actions et les financements annexés constituant la première programmation 2017 du Contrat de Ville.

Il est convenu que l'Agglomération du Choletais verse aux partenaires les aides financières en lieu et place de la Ville de Cholet, cette dernière allouant une contribution financière compensant ces versements.

Article 2 : d'allouer une subvention de 3 850 € à l'Etablissement Public Administratif K'léidoscope et de 4 200 € à l'Association du Centre Social du Planty, dans le cadre des postes d'adulte relais " Médiateur emploi " et " Médiateur tranquillité publique ".

Article 3 : d'adopter la convention à conclure avec l'Association pour la Formation et le Développement de l'Initiative Locale (AFODIL) et les avenants n° 1 aux conventions de partenariat à signer avec les organismes suivants :

- Association du Centre Social du Planty,
- Centre Social et Socioculturel Horizon,
- Centre Social et Socioculturel Pasteur,
- Centre Socioculturel le Verger.

(cf. annexe IV-2)

IV-3 – PROGRAMME DE REUSSITE EDUCATIVE - MODALITES DE MISE EN OEUVRE ET DE GESTION AVEC LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE CHOLET

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité décide,

Article 1 : d'approuver les termes de la convention annuelle 2017, ci-annexée, avec le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Cholet, lui confiant la gestion administrative et financière du Programme de Réussite Éducative.

Article 2 : d'autoriser l'octroi d'une aide financière au CCAS, à hauteur de 20 000 €, pour contribuer aux dépenses générées par la gestion déléguée de ce dispositif sur toute l'année 2017, le CCAS se chargeant d'impacter à son budget la totalité des charges dues par la conduite du projet.

Centres Sociaux

IV-4 – CENTRES SOCIAUX - CHARTE DE PARTENARIAT

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité décide,

Article unique : de compléter et d'étendre la liste des signataires de la charte de partenariat, passée avec la Caisse d'Allocations Familiales de Maine et Loire et les centres sociaux, au centre socioculturel " Le Coin de La Rue ", situé sur la commune de Lys-Haut-Layon, à la suite de l'élargissement du territoire communautaire.

V - CULTURE

Réseau des bibliothèques rurales et médiathèque

V-1 – MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE CENTRE SOCIO-CULTUREL K'LÉIDOSCOPE

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité décide,

Article unique : d'approuver la convention de partenariat à intervenir avec le Centre Socio-Culturel K'léidoscope, à compter du 1^{er} avril 2017 et jusqu'au 30 juin 2021, ayant pour objet le développement d'un nouveau relais-lecture, et par laquelle l'Agglomération du Choletais s'engage à mettre à la disposition du Centre Socio-Culturel du matériel informatique et un fonds d'ouvrages.

Spectacle vivant et équipements dédiés

V-2 – FESTIVAL DES ARLEQUINS - MODIFICATION DES DISPOSITIONS FINANCIÈRES D'ORGANISATION

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité décide,

Article unique : d'approuver les nouvelles modalités financières d'organisation du Festival des Arlequins, pour l'année 2017 et les suivantes, intégrant l'hypothèse d'une co-présidence du jury et fixant le montant de l'indemnité forfaitaire correspondante.

(cf. annexe V-2)

V-3 – PARTENARIAT AVEC LES SOCIETES CULTURA, HELIOCAR ET BODET - FESTIVAL DES ARLEQUINS 2017

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité décide,

Article unique : d'approuver le principe de la participation des sociétés Cultura, Hélicar et Bodet à l'organisation de la 31^{ème} édition du Festival des Arlequins, sous forme :

- d'une prise en charge de la rétribution des intervenants et des droits d'auteurs correspondant aux lectures organisées dans le cadre du festival et de la fourniture de 12 lots d'ouvrages sur le théâtre destinés aux troupes en compétition et d'objets promotionnels siglés (sacs et marque-pages), par la société Cultura,
- d'un prêt de trois véhicules pendant la durée du Festival, par la société Hélicar,
- d'un prêt de deux chronomètres pour la compétition, par la société Bodet.

et qu'en contrepartie, les sociétés partenaires se verront attribuer des places gratuites et des actions de communication, conformément aux dispositions des conventions ci-annexées.

V-4 – AVENANT N°3 - CONVENTION DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION ET L'EXPLOITATION DE L'ESPACE CULTUREL DU JARDIN DE VERRE A CHOLET

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité des suffrages valablement exprimés (76 " Pour ", 2 " Abstention ") décide,

Article unique : d'approuver la passation de l'avenant n° 3 à la convention de délégation de service public relative à la gestion et l'exploitation de l'espace culturel du Jardin de Verre à Cholet, conclue avec l'Association de Développement Artistique du Jardin de Verre (ADAJ), ayant pour objet de prévoir une diminution de 7 500 € de la compensation financière pluriannuelle versée par l'AdC pour le renouvellement des biens nécessaires au service. Cette réduction de 7 500 € sera opérée sur les sommes à verser en 2017, ramenant le montant de la dotation globale de 67 500 € à 60 000 €.

VI - AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

SCOT

VI-1 – REVISION DU SCOT DE L'AGGLOMERATION DU CHOLETAIS - EXTENSION DU PERIMETRE DU SCOT - REDEFINITION DES OBJECTIFS POURSUIVIS ET DES MODALITES DE CONCERTATION

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité décide,

Article 1 : de prescrire la révision du " Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Choletaise " sur le périmètre de l'Agglomération du Choletais.

Article 2 : d'approuver les nouveaux objectifs poursuivis suivants :

- Prendre en compte la diversité du territoire de l'agglomération au regard des dynamiques des sous-bassins de vie, des spécificités économiques, naturelles, agricoles...
- Développer l'attractivité du territoire, aussi bien résidentielle qu'économique, afin de favoriser l'accueil de nouveaux habitants et de nouvelles entreprises.
- Préserver la spécificité industrielle du territoire (entreprises de premier plan, pourvoyeuses d'emplois, dans différents secteurs d'activités tels que l'automobile, le textile-habillement, la logistique, les transports, l'agroalimentaire) en prenant en compte les besoins des artisans (parcellaire adapté, proximité des habitants...).
- Préserver les espaces agricoles, viticoles et forestiers afin notamment de pérenniser les activités économiques agricoles.
- Adapter l'offre de logements au contexte choletais (demande majoritaire de logements individuels, habitants principalement propriétaires, marché locatif distendu) tout en maîtrisant le développement urbain. Proposer une offre diversifiée permettant un parcours résidentiel sur le territoire.
- Proposer un maillage territorial en définissant des polarités afin de répondre de manière cohérente et adaptée aux besoins des populations notamment en terme d'équipements et de services.
- Faire vivre les centralités (centre-ville, centres-bourgs, quartiers) en y favorisant la mixité générationnelle, fonctionnelle et sociale.
- Organiser l'aménagement commercial à l'échelle de l'agglomération notamment en hiérarchisant et qualifiant les centralités de vie et en maîtrisant la croissance des surfaces commerciales.
- Préserver les atouts naturels tels que le bocage, les massifs forestiers et les cours d'eau et les atouts patrimoniaux tels que les monuments historiques et le patrimoine bâti comme supports d'un cadre de vie attractif.
- Favoriser un développement équilibré du territoire respectueux des paysages, des espaces naturels et de la biodiversité notamment en préservant les espaces de biodiversité tout en protégeant le monde agricole et en intégrant la biodiversité dans les projets d'aménagement du territoire.

Article 3 : d'approuver les modalités d'information et de concertation précisées en annexe de la présente délibération.

(cf. annexe VI-1)

PLU

VI-2 – AVIS - PROJET ARRETE DE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE LA COMMUNE DE TREMENTINES

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité décide,

Article unique : de donner un avis favorable au projet arrêté de PLU de la commune de Trémentines, sous réserve de ne pas réduire les droits à construire dans les zones économiques.

(cf. annexe VI-2)

Négociations foncières et patrimoniales

VI-3 – COMMUNE DE VEZINS - LIEU-DIT L'EPI D'OR - CESSIION D'UNE PARCELLE AMENAGEE EN NATURE DE VOIE A LA COMMUNE

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité décide,

Article 1 : d'approuver la cession de la parcelle cadastrée section AC n° 326 d'une superficie de 288 m², située au lieu-dit l'Epi d'Or sur le secteur de l'Epilleterie à Vezins, au profit de la commune de Vezins, pour l'euro symbolique.

Article 2 : de prendre en charge les frais afférents à la cession.

Article 3 : d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout acte préparatoire et l'acte authentique en la forme administrative.

(cf. annexe VI-3)

VII - ENVIRONNEMENT

Assainissement

VII-1 – CONVENTION DE MAITRISE D'OUVRAGE UNIQUE - TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT RUE CESBRON LAVAU ET RUE DU LAC A SAINT-LEGER-SOUS-CHOLET (DEUXIEME TRANCHE)

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité décide,

Article unique : d'approuver la convention de maîtrise d'ouvrage unique à passer avec la Commune de Saint-Léger-Sous-Cholet pour la réalisation de travaux sur le quartier nord de la rue Cesbron Lavau et dans les rues du Lac, de l'Etoile et du Chemin Vert désignant l'Agglomération du Choletais comme maître d'ouvrage unique, fixant les modalités de fonctionnement et arrêtant les engagements financiers respectifs comme suit :

ENGAGEMENTS FINANCIERS (MONTANTS TTC)	SAINT-LEGER-SOUS-CHOLET	AGGLOMERATION DU CHOLETAIS	TOTAL
Eaux usées	/	301 365 €	301 365 €
Eaux pluviales	/	278 475 €	278 475 €
Enrobé voirie et trottoirs	52 175 €	/	52 175 €
TOTAL	8,25 %	91,75 %	632 015 €

VIII- BÂTIMENTS, ÉQUIPEMENTS ET VOIRIES COMMUNAUTAIRES

Voirie Communautaire et réseaux publics

VIII-1 – CONVENTION MÉTÉO FRANCE - AGGLOMÉRATION DU CHOLETAIS PORTANT SUR LES SERVICES MÉTÉOROLOGIQUES DÉDIÉS A LA NAVIGATION AÉRIENNE SUR L'AÉRODROME DE CHOLET

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité décide,

Article unique : d'approuver la convention entre MÉTÉO FRANCE et l'Agglomération du Choletais définissant les modalités techniques et financières de fourniture et de mise en place d'un service météorologique dédié à la navigation aérienne sur l'aérodrome de Cholet, pour une période de trois ans, renouvelable expressément.

Grands Projets

VIII-2 – CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE PISCINE SUR LA COMMUNE DE LYS-HAUT-LAYON - APPROBATION DU PROGRAMME DE TRAVAUX - CONCOURS DE MAITRISE D'OEUVRE - ATTRIBUTION DE PRIMES

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à l'unanimité décide,

Article 1 : d'approuver le programme de l'opération de construction du nouveau complexe aquatique sur le site dit des Courtils sur la commune de Lys-Haut-Layon pour un montant global de travaux estimé à 6,9 M€ HT (valeur février 2017).

Article 2 : de fixer à 35 000 € HT maximum, le montant de la prime allouée à chacun des candidats admis à remettre une prestation de niveau " esquisse " dans le cadre de la procédure de concours de maîtrise d'oeuvre, cette prime constituant pour le lauréat une avance sur sa rémunération.

Directions/Services	Coût unitaire	Nombre d'unités d'œuvre	Coût total	Déduction des fournitures CTM transférées à la CAC	Montant après transfert des fournitures
Production de plantes à massifs	au réel	au réel	Facturation au réel		Facturation au réel
Gestion du pollinier	au pollinier	1	4 425,00 €		4 425,00 €
Bureau d'étude	29,50 €	150	4 425,00 €		4 425,00 €
Prêt de plantes et compositions florales manifestations	au réel	au réel	Facturation au réel		Facturation au réel
Centre technique municipal			342 428,17 €		342 428,17 €
Balayeage manuel et mécanique des voiries en ZA	6,30 €	790,68 km	4 981,28 €		4 981,28 €
Balayeage manuel et mécanique des voiries pénétrantes	7,80 €	2 506,56 km	19 551,17 €		19 551,17 €
Balayeage manuel et mécanique des voiries en rase campagne	6,30 €	112,00 km	705,60 €		705,60 €
Entretien manuel et mécanique des accotements et fossés des voiries en rase campagne	9,90 €	504,00 km	4 989,60 €		4 989,60 €
Entretien mécanique des haies au lamier	14,38 €	112,00 km	1 610,56 €		1 610,56 €
Entretien des ouvrages, fêtes de port, busages	forfait	forfait	30 090,00 €		30 090,00 €
Entretien hebdo des aires d'accueil des GDV	354,00 €	48	16 992,00 €		16 992,00 €
Vivabilité hivernale/voies pénétrantes	918,00 €	au réel	Facturation au réel		Facturation au réel
Vivabilité hivernale/voies parcs d'activités	918,00 €	au réel	Facturation au réel		Facturation au réel
Vivabilité hivernale/voies campagne	918,00 €	au réel	Facturation au réel		Facturation au réel
Mise en place de signalisation ou jalonnement temporaire de chantier	au réel	au réel	Facturation au réel		Facturation au réel
Permanence 6 jours sur 7 au-delà des heures ouvrables (garage)	au réel	au réel	Facturation au réel		Facturation au réel
Permanence 7 jours sur 7 au-delà des heures ouvrables (voirie, éclairage, bâtiments)	au réel	au réel	Facturation au réel		Facturation au réel
Interventions exceptionnelles en cas d'accidents ou de vandalisme (non programmé)	au réel	au réel	Facturation au réel		Facturation au réel
Entretien curatif limité aux réparations urgentes des voiries de ZA, voies pénétrantes, voies en rase campagne, gens du voyage (nids de poule, curage fossés)	au réel	au réel	Facturation au réel		Facturation au réel
Interventions exceptionnelles en cas d'accident ou vandalisme sur le réseau EP des zones d'activités	au réel	au réel	Facturation au réel		Facturation au réel
Intervention de niveau 1 sur système de priorité bus	au réel	au réel	Facturation au réel		Facturation au réel
réalisation de panneaux ou affiches	au réel	au réel	Facturation au réel		Facturation au réel
Prêts de matériel aux communes de la CAC	Tarif municipal	au réel	Facturation au réel		Facturation au réel
Logistique et manifestations (aide technique et matérielle, déménagements, interventions de transport)	29,50 €	au réel	Facturation au réel		Facturation au réel
Permanence électricité lors des matchs de CB	295,00 €	32	9 440,00 €		9 440,00 €
Entretien curatif limité aux réparations urgentes dans les bâtiments + entretien courant des bâtiments culturels	au réel	au réel	Facturation au réel		Facturation au réel
Fourniture de carburant	au réel	au réel	Facturation au réel		Facturation au réel
Entretien préventif et curatif des véhicules et matériels	au réel	au réel	Facturation au réel		Facturation au réel
Interventions ponctuelles de nettoyage bâtiment	au réel	au réel	Facturation au réel		Facturation au réel
Propreté bâtiments culturels transférés	21,29 €	6428	1 36 852,12 €		1 36 852,12 €
Encadrement agents propreté bât culturels et administratifs	29,50 €	1028	30 326,00 €		30 326,00 €
Formation personnel propreté bâtiment	au réel	au réel	Facturation au réel		Facturation au réel
Laverie	385,00 €	102	39 269,74 €		39 269,74 €
Approvisionnement/Magasin	0,18 €	264 178,85 €	47 620,10 €		47 620,10 €
TOTAL DEVIS VILLE-CAC			3 368 438,30 €		3 350 341,00 €

Coût des mutualisations AdC-Ville - devis 2017

Directions/Services	Coût unitaire	Nombre d'unités d'œuvre	Coût total	Déduction des fournitures CTM transférées à la CAC	Montant après transfert des fournitures
Directeur de Cabinet	76,15 €	804	61 186,53 €		61 186,53 €
Direction Générale	57,85 €	1607	92 961,55 €		92 961,55 €
Direction des Finances	0,011213 €	57 387 864 €	643 490,12 €		643 490,12 €
DRH	307,77 €	1076	331 160,52 €		331 160,52 €
Directeur de la DSIT	71,28 €	804	57 270,22 €		57 270,22 €
Directeur du CTM	59,80 €	804	48 079,20 €		48 079,20 €
Direction des Bâtiments	35,80 €	8091	289 682,02 €		289 682,02 €
Direction de la Voirie et des Espaces Publics	28,52 €	11892	339 113,45 €		339 113,45 €
Secrétariat Général	22,51 €	1607	36 173,57 €		36 173,57 €
Enseignement Supérieur et Formation Professionnelle	37,91 €	84	3 184,44 €		3 184,44 €
Gestion des ouvrages hydrauliques	30,38 €	80	2 430,40 €		2 430,40 €
Direction de la Communication			55 435,62 €		55 435,62 €
Directeur de la Communication	44,58 €	804	35 842,32 €		35 842,32 €
Communication Interne	27,10 €	723	19 593,30 €		19 593,30 €
Direction de l'Aménagement			74 868,48 €		74 868,48 €
Directeur de l'Aménagement	55,60 €	804	44 702,40 €		44 702,40 €
Service Urbanisme Opérationnel et Habitat	37,52 €	804	30 166,08 €		30 166,08 €
DCPAJ			212 811,36 €		212 811,36 €
Directeur de la Commande Publique et des Affaires Juridiques	40,79 €	804	32 795,16 €		32 795,16 €
Chef de service Assemblées	40,79 €	804	32 795,16 €		32 795,16 €
Responsable périmètre Intercommunal	23,26 €	804	18 701,04 €		18 701,04 €
Marchés-contrats	28,56 €	4500	128 520,00 €		128 520,00 €
Direction Culture			35 579,08 €		35 579,08 €
Direction	33,67 €	964	32 457,88 €		32 457,88 €
Fête de la musique	52,02 €	60	3 121,20 €		3 121,20 €
TOTAL DEVIS CAC-VILLE			2 283 426,56 €		2 283 426,56 €

Le Président
Par délégation le 1^{er} Vice-Président
John DAVIS

Gilles BOURDOULEIX
Maire de Cholet
Député

ADHESION DE L'AGGLOMÉRATION DU CHOLETAIS

SYNDICATS	ASSISE TERRITORIALE DE L'ADHESION
Syndicat d'Aménagement et de Gestion des Eaux Layon Aubance Louet	Cernusson, Chanteloup-les-Bois, Cléré-sur-Layon, Coron, La Plaine, Lys-Haut-Layon, Montilliers, Passavant-sur-Layon, Saint-Paul-du-Bois, Somloire et Vezins.

Budget Principal : Dépenses

AP 1001 – Action Sociale – API 093 – EHPAD du Val de Moine							
	Montant global	Exercices antérieurs	2016	2017	2018	2019	2020
Vote DM 2016	14 590 695 €	12 554 745 €	1 998 214 €	39 736 €	0 €	0 €	0 €
Transfert de crédits vers l'API 101 Réhabilitation Girardière	-3 922 €		-3 922 €				
Proposition BP 2017	14 586 773 €	12 554 745 €	1 992 292 €	39 736 €	0 €	0 €	0 €

AP 1001 – Action Sociale – API 101 – Réhabilitation de la Girardière							
	Montant global	Exercices antérieurs	2016	2017	2018	2019	2020
Vote DM 2016	4 846 181 €	2 950 138 €	983 502 €	753 820 €	158 721 €	0 €	0 €
Transfert de crédits depuis l'API 093 EHPAD du Val de Moine	3 922 €		3 922 €				
Proposition BP 2017	4 850 103 €	2 950 138 €	987 424 €	753 820 €	158 721 €	0 €	0 €

AP 1013 – Équipements sportifs communautaires – API 113 – Reconstruction des classes vertes de Ribou							
	Montant global	Exercices antérieurs	2016	2017	2018	2019	2020
Vote DM 2016	652 050 €	372 175 €	109 875 €	170 000 €	0 €	0 €	0 €
Transfert de crédits 2016 depuis l'API 125 Réhabilitation Glisséo	35 030 €		35 030 €				
Proposition BP 2017	687 080 €	372 175 €	144 905 €	170 000 €	0 €	0 €	0 €

AP 1013 – Équipements sportifs communautaires – API 125 – Réhabilitation Glisséo							
	Montant global	Exercices antérieurs	2016	2017	2018	2019	2020
Proposition DM 2016	597 900 €	152 684 €	245 216 €	200 000 €	0 €	0 €	0 €
Transfert de crédits 2016 vers l'API 113 Classes vertes Ribou	-35 030 €		-35 030 €				
Proposition BP 2017	562 870 €	152 684 €	210 186 €	200 000 €	0 €	0 €	0 €

AP 1015 – Voirie – API 522 – Réfection de voirie							
	Montant global	Exercices antérieurs	2016	2017	2018	2019	2020
Vote DM 2016	16 754 763 €	12 049 247 €	705 516 €	1 000 000 €	1 000 000 €	1 000 000 €	1 000 000 €
Ajustement	439 893 €			439 893 €			
Proposition BP 2017	17 194 656 €	12 049 247 €	705 516 €	1 439 893 €	1 000 000 €	1 000 000 €	1 000 000 €

AP 1016 – Administration générale – API 524 – Acquisition de matériels et logiciels							
	Montant global	Exercices antérieurs	2016	2017	2018	2019	2020
Vote DM 2016	3 397 402 €	2 173 772 €	213 630 €	350 000 €	220 000 €	220 000 €	220 000 €
Transfert de crédits depuis l'API 525 Acquisition de matériels et mobiliers	1 990 €		1 990 €				
Ajustement	42 721 €			42 721 €			
Proposition BP 2017	3 442 113 €	2 173 772 €	215 620 €	392 721 €	220 000 €	220 000 €	220 000 €

AP 1016 – Administration générale – API 525 – Acquisition de matériels et mobiliers							
	Montant global	Exercices antérieurs	2016	2017	2018	2019	2020
Vote DM 2016	675 580 €	507 210 €	48 370 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €
Transfert de crédits vers l'API 524 Acquisition de matériels et logiciels	-1 990 €		-1 990 €				
Proposition BP 2017	673 590 €	507 210 €	46 380 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €

**MODIFICATIONS DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES - CREDITS DE PAIEMENTS
BP 2017**

Budget Principal : Recettes

AP 1001 – Action Sociale – API 093 – EHPAD du Val de Moine						
	Montant global	Union Européenne	Etat	Région	Département	Autres financeurs
Vote DM 2016	3 611 985 €	0 €	0 €	3 550 000 €	0 €	61 985 €
Ajustement	90 €					90 €
Proposition BP 2017	3 612 075 €	0 €	0 €	3 550 000 €	0 €	62 075 €

AP 1009 – Eaux pluviales – API 509 – Réseaux eaux pluviales						
	Montant global	Union Européenne	Etat	Région	Département	Autres financeurs
Vote DM 2016	297 510 €	0 €	40 011 €	176 707 €	3 329 €	77 463 €
Ajustement DM	10 331 €					10 331 €
Proposition BP 2017	307 841 €	0 €	40 011 €	176 707 €	3 329 €	87 794 €

AP 1014 – Équipements culturels communautaires – API 030 – Espace Saint Louis 2ème tranche						
	Montant global	Union Européenne	Etat	Région	Département	Autres financeurs
Vote DM 2016	9 815 361 €	1 848 000 €	2 000 000 €	4 942 947 €	900 000 €	124 414 €
Ajustement	-25 316 €	-12 985 €		-12 331 €		
Proposition BP 2017	9 790 045 €	1 835 015 €	2 000 000 €	4 930 616 €	900 000 €	124 414 €

AP 1014 – Équipements culturels communautaires – API 551 – Acquisition d'œuvres et de matériel culturel						
	Montant global	Union Européenne	Etat	Région	Département	Autres financeurs
Vote DM 2016	83 949 €	0 €	42 787 €	37 918 €	3 244 €	0 €
Ajustement	-3 082 €			-3 082 €		
Proposition BP 2017	80 867 €	0 €	42 787 €	34 836 €	3 244 €	0 €

AP 1015 – Voirie – API 124 – Schéma deux roues						
	Montant global	Union Européenne	Etat	Région	Département	Autres financeurs
Vote DM 2016	180 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	180 000 €
Subvention Département	71 330 €				71 330 €	
Proposition BP 2017	251 330 €	0 €	0 €	0 €	71 330 €	180 000 €

AP 1016 – Administration générale – API 035 – Modernisation des logiciels						
	Montant global	Union Européenne	Etat	Région	Département	Autres financeurs
Vote DM 2016	17 750 €					17 750 €
Ajustement	-17 750 €					-17 750 €
Proposition BP 2017	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €

AP 1016 – Administration générale – API 120 – Parc des expositions La Meilleraie						
	Montant global	Union Européenne	Etat	Région	Département	Autres financeurs
Vote DM 2016	60 000 €	0 €	60 000 €	0 €	0 €	0 €
Subvention Etat	57 500 €		57 500 €			
Proposition BP 2017	117 500 €	0 €	117 500 €	0 €	0 €	0 €

MODIFICATIONS DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES - CREDITS DE PAIEMENTS
BP 2017

Budget Zones : Dépenses

AP 1017 – Zones – API 007 – Zone de la Bergerie V – La Séguinière							
	Montant global	Exercices antérieurs	2016	2017	2018	2019	2020
Vote DM 2016	1 611 851 €	1 301 851 €	160 000 €	50 000 €	100 000 €	0 €	0 €
Transfert de crédits de l'API 126 Zone de la Croix de Pierre – Bégrolles en Mauges	390 €		390 €				
Transfert de crédits de l'API 011 – Zone de l'Ecuyère – Cholet	14 853 €		14 853 €				
Ajustement	109 000 €			109 000 €			
Proposition BP 2017	1 736 094 €	1 301 851 €	175 243 €	159 000 €	100 000 €	0 €	0 €

AP 1017 – Zones – API 008 – Zone de la Bergerie VI – La Séguinière							
	Montant global	Exercices antérieurs	2016	2017	2018	2019	2020
Vote BP 2016	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Ajustement	91 000 €			91 000 €			
Proposition BS 2016	91 000 €	0 €	0 €	91 000 €	0 €	0 €	0 €

AP 1017 – Zones – API 011 – Zone de l'Ecuyère – Cholet							
	Montant global	Exercices antérieurs	2016	2017	2018	2019	2020
Vote DM 2016	22 944 381 €	21 684 381 €	260 000 €	250 000 €	250 000 €	250 000 €	250 000 €
Transfert de crédits vers l'API 007 Zone de la Bergerie V – La Séguinière	-14 853 €		-14 853 €				
Proposition DM 2016	22 929 528 €	21 684 381 €	245 147 €	250 000 €	250 000 €	250 000 €	250 000 €

AP 1017 – Zones – API 012 – Zone de la Ménardière – La Séguinière							
	Montant global	Exercices antérieurs	2016	2017	2018	2019	2020
Vote DM 2016	1 167 203 €	1 167 203 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Ajustement	6 000 €			6 000 €			
Proposition BP 2017	1 173 203 €	1 167 203 €	0 €	6 000 €	0 €	0 €	0 €

AP 1017 – Zones – API 014 – Zone du Cormier I, II, III – Cholet							
	Montant global	Exercices antérieurs	2016	2017	2018	2019	2020
Vote DM 2016	1 446 941 €	1 396 941 €	50 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Ajustement	5 000 €			5 000 €			
Proposition BP 2017	1 451 941 €	1 396 941 €	50 000 €	5 000 €	0 €	0 €	0 €

AP 1017 – Zones – API 057 – Zone du Parc – St Christophe							
	Montant global	Exercices antérieurs	2016	2017	2018	2019	2020
Vote DM 2016	2 168 522 €	2 148 522 €	20 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Ajustement	16 500 €			16 500 €			
Proposition BP 2017	2 185 022 €	2 148 522 €	20 000 €	16 500 €	0 €	0 €	0 €

AP 1017 – Zones – API 058 – ZI Nord – Cholet							
	Montant global	Exercices antérieurs	2016	2017	2018	2019	2020
Vote DM 2016	1 757 945 €	1 757 945 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Ajustement	20 000 €			20 000 €			
Proposition BP 2017	1 777 945 €	1 757 945 €	0 €	20 000 €	0 €	0 €	0 €

AP 1017 – Zones – API 059 – Zone de la Croisée - La Tessoualle							
	Montant global	Exercices antérieurs	2016	2017	2018	2019	2020
Vote DM 2016	1 488 091 €	18 091 €	6 000 €	864 000 €	500 000 €	100 000 €	0 €
Ajustement	-764 000 €			-764 000 €			
Proposition BP 2017	724 091 €	18 091 €	6 000 €	100 000 €	500 000 €	100 000 €	0 €

AP 1017 – Zones – API 060 – Zone de la Contrie – May sur Evre							
	Montant global	Exercices antérieurs	2016	2017	2018	2019	2020
Vote DM 2016	735 506 €	627 506 €	8 000 €	0 €	50 000 €	50 000 €	0 €
Ajustement	10 900 €			10 900 €			
Proposition BP 2017	746 406 €	627 506 €	8 000 €	10 900 €	50 000 €	50 000 €	0 €

**MODIFICATIONS DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES - CREDITS DE PAIEMENTS
BP 2017**

AP 1017 – Zones – API 061 – Zone de Champ Blanc – Mazières en Mauges							
	Montant global	Exercices antérieurs	2016	2017	2018	2019	2020
Vote DM 2016	894 447 €	739 447 €	5 000 €	0 €	0 €	50 000 €	100 000 €
Transfert de crédit de l'API 089 Zone de l'Appentière – Mazières en Mauges	-3 000 €		-3 000 €				
Ajustement	5 000 €			5 000 €			
Proposition BP 2017	896 447 €	739 447 €	2 000 €	5 000 €	0 €	50 000 €	100 000 €

AP 1017 – Zones – API 063 – Zone du Chêne Rond – Puy Saint Bonnet							
	Montant global	Exercices antérieurs	2016	2017	2018	2019	2020
Vote DM 2016	820 720 €	665 720 €	5 000 €	0 €	50 000 €	100 000 €	
Ajustement	5 000 €			5 000 €			
Proposition BP 2017	825 720 €	665 720 €	5 000 €	5 000 €	50 000 €	100 000 €	0 €

AP 1017 – Zones – API 065 – Zone des Pagannes – Cholet							
	Montant global	Exercices antérieurs	2016	2017	2018	2019	2020
Vote DM 2016	256 671 €	226 671 €	30 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Ajustement	13 523 €			13 523 €			
Proposition BP 2017	270 194 €	226 671 €	30 000 €	13 523 €	0 €	0 €	0 €

AP 1017 – Zones – API 068 – Zone de la Peltière – La Romagne							
	Montant global	Exercices antérieurs	2016	2017	2018	2019	2020
Vote DM 2016	560 036 €	495 406 €	4 630 €	0 €	0 €	0 €	60 000 €
Ajustement	5 000 €			5 000 €			
Proposition BP 2017	565 036 €	495 406 €	4 630 €	5 000 €	0 €	0 €	60 000 €

AP 1017 – Zones – API 070 – Zone de Montevi – La Tessoualle							
	Montant global	Exercices antérieurs	2016	2017	2018	2019	2020
Vote DM 2016	124 900 €	124 676 €	224 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Ajustement	100 €			100 €			
Proposition BP 2017	125 000 €	124 676 €	224 €	100 €	0 €	0 €	0 €

AP 1017 – Zones – API 071 – Zone de Grand Village – Trémentines							
	Montant global	Exercices antérieurs	2016	2017	2018	2019	2020
Vote DM 2016	604 235 €	589 235 €	15 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Ajustement	11 120 €			11 120 €			
Proposition BP 2017	615 355 €	589 235 €	15 000 €	11 120 €	0 €	0 €	0 €

AP 1017 – Zones – API 073 – Autres zones – Dépenses urgentes							
	Montant global	Exercices antérieurs	2016	2017	2018	2019	2020
Vote DM 2016	23 341 €	13 341 €	10 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Ajustement	10 000 €			10 000 €			
Proposition BP 2017	33 341 €	13 341 €	10 000 €	10 000 €	0 €	0 €	0 €

AP 1017 – Zones – API 089 – Zone de l'Appentière – Mazières en Mauges							
	Montant global	Exercices antérieurs	2016	2017	2018	2019	2020
Vote DM 2016	1 552 702 €	652 735 €	10 000 €	489 967 €	250 000 €	150 000 €	0 €
Ajustement	310 033 €			310 033 €			
Transfert de crédit de l'API 061 - Zone de Champ Blanc – Mazières en Mauges	3 000 €		3 000 €				
Proposition BP 2017	1 865 735 €	652 735 €	13 000 €	800 000 €	250 000 €	150 000 €	0 €

AP1017 – Zones – API 105 – Zone future							
	Montant global	Exercices antérieurs	2016	2017	2018	2019	2020
Vote DM 2016	340 776 €	0 €	340 776 €	0 €	0 €	0 €	
Ajustement	182 857 €			182 857 €			
Proposition BP 2017	523 633 €	0 €	340 776 €	182 857 €	0 €	0 €	0 €

AP1017 – Zones – API 123 – Zone de Clenay							
	Montant global	Exercices antérieurs	2016	2017	2018	2019	2020
Vote DM 2016	7 153 750 €	0 €	140 750 €	800 000 €	1 200 000 €	2 000 000 €	3 013 000 €
Ajustement	-167 033 €			-167 033 €			
Proposition BP 2017	6 986 717 €	0 €	140 750 €	632 967 €	1 200 000 €	2 000 000 €	3 013 000 €

**MODIFICATIONS DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES - CREDITS DE PAIEMENTS
BP 2017**

AP1017 – Zones – API 126 – Zone de la Croix de Pierre – Bégrolles en Mauges							
	Montant global	Exercices antérieurs	2016	2017	2018	2019	2020
Vote DM 2016	31 300 €	0 €	31 300 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Transfert de crédit vers l'API 007 - Zone de la Bergerie V – La Séguinière	-390 €		-390 €				
Ajustement	50 000 €			50 000 €			
Proposition BP 2017	80 910 €	0 €	30 910 €	50 000 €	0 €	0 €	0 €

Il est proposé de créer une nouvelle API "Zone La Fromentinière – Maulévrier"

AP1017 – Zones – API 129 – Zone La Fromentinière - Maulévrier							
	Montant global	Exercices antérieurs	2016	2017	2018	2019	2020
Proposition BP 2017	5 000 €	0 €	0 €	5 000 €	0 €	0 €	0 €

Il est proposé de créer une nouvelle API "Zone St Joseph – Maulévrier"

AP1017 – Zones – API 130 – Zone St Joseph - Maulévrier							
	Montant global	Exercices antérieurs	2016	2017	2018	2019	2020
Proposition BP 2017	5 000 €	0 €	0 €	5 000 €	0 €	0 €	0 €

Il est proposé de créer une nouvelle API "Zone Becquetterie – Maulévrier"

AP1017 – Zones – API 131 – Zone Becquetterie - Maulévrier							
	Montant global	Exercices antérieurs	2016	2017	2018	2019	2020
Proposition BP 2017	5 000 €	0 €	0 €	5 000 €	0 €	0 €	0 €

Il est proposé de créer une nouvelle API "Zone du Pré Avrin – Maulévrier"

AP1017 – Zones – API 132 – Zone du Pré Avrin - Maulévrier							
	Montant global	Exercices antérieurs	2016	2017	2018	2019	2020
Proposition BP 2017	5 000 €	0 €	0 €	5 000 €	0 €	0 €	0 €

Il est proposé de créer une nouvelle API "Zone La Chartre Bouchère – Yzernay"

AP1017 – Zones – API 133 – Zone La Chartre Bouchère - Yzernay							
	Montant global	Exercices antérieurs	2016	2017	2018	2019	2020
Proposition BP 2017	5 000 €	0 €	0 €	5 000 €	0 €	0 €	0 €

Il est proposé de créer une nouvelle API "Zone La Loge – Les Cerqueux"

AP1017 – Zones – API 134 – Zone La Loge – Les Cerqueux							
	Montant global	Exercices antérieurs	2016	2017	2018	2019	2020
Proposition BP 2017	5 000 €	0 €	0 €	5 000 €	0 €	0 €	0 €

Il est proposé de créer une nouvelle API "Zone La Promenade – La Plaine"

AP1017 – Zones – API 135 – Zone La Promenade – La Plaine							
	Montant global	Exercices antérieurs	2016	2017	2018	2019	2020
Proposition BP 2017	5 000 €	0 €	0 €	5 000 €	0 €	0 €	0 €

Il est proposé de créer une nouvelle API "Zone Les Douets Jaunes – Somloire"

AP1017 – Zones – API 136 – Zone Les Douets Jaunes – Somloire							
	Montant global	Exercices antérieurs	2016	2017	2018	2019	2020
Proposition BP 2017	5 000 €	0 €	0 €	5 000 €	0 €	0 €	0 €

Il est proposé de créer une nouvelle API "Zone Les Fresnaies – Coron"

AP1017 – Zones – API 137 – Zone Les Fresnaies - Coron							
	Montant global	Exercices antérieurs	2016	2017	2018	2019	2020
Proposition BP 2017	5 000 €	0 €	0 €	5 000 €	0 €	0 €	0 €

Il est proposé de créer une nouvelle API "Zone L'Evéché – Coron"

AP1017 – Zones – API 138 – Zone L'Evéché – Coron							
	Montant global	Exercices antérieurs	2016	2017	2018	2019	2020
Proposition BP 2017	5 000 €	0 €	0 €	5 000 €	0 €	0 €	0 €

Il est proposé de créer une nouvelle API "Zone Chantelevent – Coron"

AP1017 – Zones – API 139 – Zone Chantelevent - Coron							
	Montant global	Exercices antérieurs	2016	2017	2018	2019	2020
Proposition BP 2017	5 000 €	0 €	0 €	5 000 €	0 €	0 €	0 €

Il est proposé de créer une nouvelle API "Zone Actiparc – Lys Haut Layon"

AP1017 – Zones – API 140 – Zone Actiparc – Lys Haut Layon							
	Montant global	Exercices antérieurs	2016	2017	2018	2019	2020
Proposition BP 2017	5 000 €	0 €	0 €	5 000 €	0 €	0 €	0 €

**MODIFICATIONS DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES - CREDITS DE PAIEMENTS
BP 2017**

Il est proposé de créer une nouvelle API "Zone Champ du Moulin – Lys Haut Layon"

AP1017 – Zones – API 141 – Zone Champ du Moulin – Lys Haut Layon							
	Montant global	Exercices antérieurs	2016	2017	2018	2019	2020
Proposition BP 2017	5 000 €	0 €	0 €	5 000 €	0 €	0 €	0 €

Il est proposé de créer une nouvelle API "Zone des Courtils – Lys Haut Layon"

AP1017 – Zones – API 142 – Zone des Courtils – Lys Haut Layon							
	Montant global	Exercices antérieurs	2016	2017	2018	2019	2020
Proposition BP 2017	5 000 €	0 €	0 €	5 000 €	0 €	0 €	0 €

Il est proposé de créer une nouvelle API "Zone Actiparc – Montilliers"

AP1017 – Zones – API 143 – Zone Actiparc - Montilliers							
	Montant global	Exercices antérieurs	2016	2017	2018	2019	2020
Proposition BP 2017	5 000 €	0 €	0 €	5 000 €	0 €	0 €	0 €

Il est proposé de créer une nouvelle API "Zone Les Coutures – Lys Haut Layon"

AP1017 – Zones – API 144 – Zone Les Coutures – Lys Haut Layon							
	Montant global	Exercices antérieurs	2016	2017	2018	2019	2020
Proposition BP 2017	5 000 €	0 €	0 €	5 000 €	0 €	0 €	0 €

MODIFICATIONS DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES - CREDITS DE PAIEMENTS
BP 2017

Budget Gestion des déchets : Dépenses

AP 1010 – Collecte et traitement des déchets – API 511 – Colonnes, bacs et composteurs							
	Montant global	Exercices antérieurs	2016	2017	2018	2019	2020
Vote DM 2016	3 141 349 €	1 242 349 €	589 500 €	499 500 €	300 000 €	320 000 €	190 000 €
Ajustement	100 914 €			100 914 €			
Proposition BP 2017	3 242 263 €	1 242 349 €	589 500 €	600 414 €	300 000 €	320 000 €	190 000 €

MODIFICATIONS DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES - CREDITS DE PAIEMENTS
BP 2017

Budget Gestion des déchets : Recettes

AP. 1010 – Collecte et traitement des déchets – API 510 – Véhicules (acquisition, équipements, réparation)						
	Montant global	Union Européenne	Etat	Région	Département	Autres financeurs
Vote DM 2016	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Subvention ADEME	6 352 €		6 352 €			
Proposition BP 2017	6 352 €	0 €	6 352 €	0 €	0 €	0 €

MODIFICATIONS DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES - CREDITS DE PAIEMENTS
BP 2017

Budget Eau Potable : Recettes

AP 1018 – Eau Potable – API 041 – Gestion de la ressource en eau potable						
	Montant global	Union Européenne	Etat	Région	Département	Autres financeurs
Vote DM 2016	863 390 €	0 €	0 €	90 394 €	219 801 €	553 195 €
Ajustement	-8 105 €				-8 105 €	
Proposition BP 2017	855 285 €	0 €	0 €	90 394 €	211 696 €	553 195 €

MODIFICATIONS DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES - CREDITS DE PAIEMENTS
BP 2017

Budget Assainissement : Dépenses

AP 1019 – Assainissement – API 528 – Réseaux réhabilitation							
	Montant global	Exercices antérieurs	2016	2017	2018	2019	2020
Vote DM 2016	15 481 118 €	9 981 118 €	1 100 000 €	1 100 000 €	1 100 000 €	1 100 000 €	1 100 000 €
Ajustement	687 162 €			687 162 €			
Proposition BP 2017	16 168 280 €	9 981 118 €	1 100 000 €	1 787 162 €	1 100 000 €	1 100 000 €	1 100 000 €

AP 1019 – Assainissement – API 529 – Réseaux créations							
	Montant global	Exercices antérieurs	2016	2017	2018	2019	2020
Vote DM 2016	4 277 628 €	3 568 324 €	109 304 €	150 000 €	150 000 €	150 000 €	150 000 €
Transfert de crédits vers l'API 539 Acquisition de matériel	-2 400 €		-2 400 €				
Proposition BP 2017	4 275 228 €	3 568 324 €	106 904 €	150 000 €	150 000 €	150 000 €	150 000 €

AP 1019 – Assainissement – API 539 – Acquisition de matériels							
	Montant global	Exercices antérieurs	2016	2017	2018	2019	2020
Vote DM 2016	91 359 €	40 459 €	900 €	50 000 €	0 €	0 €	0 €
Transfert de crédits depuis l'API 529 Réseaux créations	2 400 €		2 400 €				
Proposition BP 2017	93 759 €	40 459 €	3 300 €	50 000 €	0 €	0 €	0 €

**MODIFICATIONS DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES - CREDITS DE PAIEMENTS
BP 2017**

Budget Assainissement : Recettes

AP 1019 – Assainissement – API 043 – Stations d'épuration						
	Montant global	Union Européenne	Etat	Région	Département	Autres financeurs
Vote DM 2016	7 720 282 €	0 €	0 €	12 000 €	2 621 716 €	5 086 566 €
Ajustement	-8 142 €				-8 142 €	
Proposition BP 2017	7 712 140 €	0 €	0 €	12 000 €	2 613 574 €	5 086 566 €

AP 1019 – Assainissement – API 528 – Réseaux réhabilitation						
	Montant global	Union Européenne	Etat	Région	Département	Autres financeurs
Vote DM 2016	1 261 098 €	0 €	555 112 €	60 865 €	138 250 €	506 871 €
Subventions Conseil Départemental	38 916 €				38 916 €	
Subventions AELB	86 440 €		86 440 €			
Ajustement	-9 959 €		-9 959 €			
Proposition BP 2017	1 376 495 €	0 €	631 593 €	60 865 €	177 166 €	506 871 €

Autorisations de Programme et Crédits de Paiement
Présentation des AP Individualisées
Emplois

N° AP global	N° API	Autorisations / Programmes	Vote antérieur	Modification d'enveloppe	Montant global	Crédits de Paiement															
						Exercices antérieurs	2017	2018	2019	2020	2021										
1005	Arrangement de l'espace communautaire		3 515 219	0	3 515 219	3 491 219	24 000	0	0	0	0										
	016	Transports										901 429	901 429	0	0	0	0	0			
	091	Système de priorité bus										1 742 860	1 742 860	0	0	0	0	0			
	506	Aménagement accessibilité										870 930	846 930	24 000	0	0	0	0			
		Aménagement arrêts bus communes, acquisition										4 565 256	2 763 684	847 000	334 572	240 000	240 000	140 000			
1006	Aménagement		4 565 256	0	4 565 256	2 763 684	847 000	334 572	240 000	240 000	140 000										
	052	SIG										920 450	660 450	80 000	60 000	60 000	60 000	0			
	082	Logements sociaux										1 445 800	1 445 800	0	0	0	0	0			
	096	OPAH - Economie d'énergie										343 675	343 675	0	0	0	0	0			
	118	Révision du SCOT										307 865	156 293	97 000	54 572	0	0	0			
	128	Plan Local d'Urbanisme Intercommunal										700 000	0	100 000	180 000	140 000	140 000	140 000			
	555	Documents urbanisme communaux										160 000	0	40 000	40 000	40 000	40 000	0			
	556	Réserves Foncières										687 466	157 466	530 000	0	0	0	0			
	1008	Agriculture										685 133	0	685 133	605 133	20 000	20 000	20 000	20 000	0	
		508																			Foirail
		Voirie	21 334 874	16 894 874	1 549 893	1 110 000	1 110 000	1 110 000	0												
1015	Voirie		21 334 874	439 893	21 774 767	16 894 874	1 549 893	1 110 000	1 110 000	1 110 000	0										
	055	Piste d'éducation routière										183 877	183 877	0	0	0	0	0			
	079	Accès autoroute A 87 et RN 249										699 609	699 609	0	0	0	0	0			
	098	RN249										2 170 000	2 170 000	0	0	0	0	0			
	119	Schéma deux roues										532 658	92 658	110 000	110 000	110 000	110 000	0			
124	Restructuration de la rue de Toulemonde	993 967	993 967	0	0	0	0	0													
522	Réfection de voirie	16 754 763	439 893	17 194 656	12 754 763	1 439 893	1 000 000	1 000 000	0												
TOTAL			30 100 482	439 893	30 540 375	23 754 910	2 440 893	1 464 572	1 370 000	1 370 000	140 000										

Autorisations de Programme et Crédits de Paiement
Présentation des AP individualisées
Emplois

N° AP global	N° AP	Autorisations / Programmes	Vote antérieur	Modification développée	Montant global	Crédits de Paiement					
						Exercices antérieurs	2017	2018	2019	2020	2021
1009		Environnement et cadre de vie									
		Eaux pluviales	19 212 257	0	19 212 257	13 447 257	1 490 000	1 425 000	1 425 000	1 425 000	0
	122	Bassin tampon Bonaparte	838 418	0	838 418	773 418	65 000	0	0	0	
	509	Réseaux eaux pluviales	11 409 105	0	11 409 105	8 559 105	712 500	712 500	712 500	712 500	0
	541	Bassins tampons - Schéma directeur eaux pluviales	6 964 734	0	6 964 734	4 114 734	712 500	712 500	712 500	712 500	0
1011		Espaces naturels et ruraux	1 265 751	0	1 265 751	953 677	312 074	0	0	0	
	104	Aménagement de l'Etang des Noues	725 587	0	725 587	413 513	312 074	0	0	0	
	512	Gestion des espaces naturels et ruraux	540 164	0	540 164	540 164	0	0	0	0	
TOTAL			20 478 008	0	20 478 008	14 400 934	1 802 074	1 425 000	1 425 000	1 425 000	0

Autorisations de Programme et Crédits de Paiement
Présentation des AP individualisées
Emplois

N° AP global	N° APi	Autorisations / Programmes	Vote antérieur	Modification d'enveloppe	Montant global	Exercices antérieurs	Crédits de Paiement				
							2017	2018	2019	2020	2021
1001		Interventions sociales	41 188 074	0	41 188 074	27 300 324					
	053	Action sociale	98 538	0	98 538	98 538	0	0	0	0	0
	085	Réhabilitation des Foyers Logements	8 132 790	0	8 132 790	6 975 317	1 157 473	0	0	0	0
	093	Réhabilitation Commercière	14 586 773	0	14 586 773	14 547 037	39 736	0	0	0	0
	101	EHPAD du Val de Moine	4 850 103	0	4 850 103	3 937 562	753 820	158 721	0	0	0
	102	Réhabilitation de la Girardière	10 219 645	0	10 219 645	119 645	400 000	200 000	3 100 000	2 900 000	3 500 000
	107	Reconstruction du Bosquet	813 322	0	813 322	813 322	0	0	0	0	0
	108	Reconstruction Kléidoscope	375 728	0	375 728	375 728	0	0	0	0	0
	127	Accueil de Jour - Magnolias	1 500 000	0	1 500 000	0	15 000	85 000	700 000	700 000	0
	532	Résidence Grande Fontaine - Le MSE	593 567	0	593 567	421 567	43 000	43 000	43 000	43 000	0
540	Centres Sociaux	17 608	0	17 608	11 608	1 500	1 500	1 500	1 500	0	
		Acquisition matériels RAM									
TOTAL			41 188 074	0	41 188 074	27 300 324	2 410 529	488 221	3 844 500	3 644 500	3 500 000

Autorisations de Programme et Crédits de Paiement
Présentation des AP individualisées
Emplois

N° AP global	N° APi	Autorisations / Programmes	Vote antérieur	Modification d'enveloppe	Montant global	Exercices antérieurs	Crédits de Paiement				
							2017	2018	2019	2020	2021
1013		Tourisme / Sport / Culture									
		Equipements sportifs communautaires	30 794 950	0	30 794 950	29 752 950	622 000	140 000	140 000	140 000	0
	028	Pôle sportif 2ème tranche	23 762 696	0	23 762 696	23 762 696	0	0	0	0	0
	099	Etudes - Centre de formation de Tennis de Table	51 407	0	51 407	51 407	0	0	0	0	0
	100	Centre de formation Tennis de Table	2 040 182	0	2 040 182	2 040 182	0	0	0	0	0
	113	Reconstruction des classes vertes de Ribou	687 080	0	687 080	517 080	170 000	0	0	0	0
	115	Etudes - Nouvelle salle de basket	59 890	0	59 890	19 890	40 000	0	0	0	0
	125	Réhabilitation Glisséo	562 870	0	562 870	362 870	200 000	0	0	0	0
	518	Golf (drainage, réfection, aménagement et	1 808 949	0	1 808 949	1 496 949	132 000	60 000	60 000	60 000	0
	519	CISPA (réfection intérieure et renouvellement du	389 390	0	389 390	309 390	20 000	20 000	20 000	20 000	0
520	Glisséo renouvellement matériels sportifs, éducatifs,	831 848	0	831 848	711 848	30 000	30 000	30 000	30 000	0	
538	Mobilier matériel	600 638	0	600 638	480 638	30 000	30 000	30 000	30 000	0	
1014		Equipements culturels communautaires	28 153 518	0	28 153 518	27 643 518	127 500	127 500	127 500	127 500	0
	030	Espace St Louis 2ème tranche	25 016 586	0	25 016 586	25 016 586	0	0	0	0	0
	116	Nouveaux locaux TRPL	593 078	0	593 078	593 078	0	0	0	0	0
	521	Acquisition de matériels et oeuvres ENMIDAD	706 235	0	706 235	666 235	10 000	10 000	10 000	10 000	0
	550	Jardin de Verre	97 445	0	97 445	67 445	7 500	7 500	7 500	7 500	0
551	Acquisition d'oeuvres et de matériel culturels	1 740 174	0	1 740 174	1 300 174	110 000	110 000	110 000	110 000	0	
		TOTAL	58 948 468	0	58 948 468	57 396 468	749 500	267 500	267 500	267 500	0

Autorisations de Programme et Crédits de Paiement
Présentation des AP Individualisées
Emplois

N° AP global	N° APi	Autorisations / Programmes	Vote antérieur	Modification développée	Montant global	Crédits de Paiement					
						Exercices antérieurs	2017	2018	2019	2020	2021
1004	037	Formation supérieure et professionnelle	1 446 261	0	1 446 261	1 446 261	0	0	0	0	0
		Enseignement supérieur et professionnel	1 446 261	0	1 446 261	1 446 261	0	0	0	0	0
		TOTAL	1 446 261	0	1 446 261	1 446 261	0	0	0	0	0

Autorisations de Programme et Crédits de Paiement
Présentation des AP Individualisées
Emplois

N° AP global	N° API	Autorisations / Programmes	Vote antérieur	Modification d'enveloppe	Montant global	Crédits de Paiement					
						Exercices antérieurs	2017	2018	2019	2020	2021
1016		Gestion et promotion générale de la communauté	19 811 994	42 721	19 854 715	14 463 494	2 283 221	1 768 000	720 000	620 000	0
	034	Administration générale	2 078 073	0	2 078 073	2 078 073	0	0	0	0	0
	035	Locaux communaux	626 796	0	626 796	366 796	160 000	50 000	50 000	0	0
	090	Modernisation des logiciels	780 862	0	780 862	270 862	340 000	170 000	0	0	0
	120	Accessibilité des bâtiments communaux	1 300 000	0	1 300 000	1 000 000	300 000	0	0	0	0
	523	Parc des Expositions La Melleraie	9 538 982	0	9 538 982	6 590 482	1 010 500	1 248 000	370 000	320 000	0
	524	Entretien des bâtiments et équipements	3 399 392	42 721	3 442 113	2 389 392	392 721	220 000	220 000	220 000	0
	525	Acquisition de matériels et de logiciels	673 590	0	673 590	553 590	30 000	30 000	30 000	30 000	0
	534	Acquisition de matériels et de mobiliers	900 781	0	900 781	700 781	50 000	50 000	50 000	50 000	0
	543	Locaux communaux entretien	504 060	0	504 060	504 060	0	0	0	0	0
544	Achat petit matériel communication	9 458	0	9 458	9 458	0	0	0	0	0	
		TOTAL	19 811 994	42 721	19 854 715	14 463 494	2 283 221	1 768 000	720 000	620 000	0
		TOTAL Général	171 973 287	482 614	172 455 901	138 762 391	9 686 217	5 413 293	7 627 000	7 327 000	3 640 000

Autorisations de Programme et Crédits de Paiement
Présentation des AP individualisées
Ressources

N° AP global	N° API	Autorisations / Programmes	Vote antérieur	Modification d'enveloppe	Montant global	Evaluation des ressources							
						Union Européenne	Etat	Région	Département	Groupements communes	Autres financeurs		
1005	Aménagement de l'espace communautaire												
	Transports		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	016	Système de priorité bus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	091	Aménagement accessibilité	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	506	Aménagement arrêts bus communes, acquisition	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
1006	Aménagement		77 372	0	77 372	0	0	77 372	0	0	0	0	0
	052	SIG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	082	Logements sociaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	096	OPAH - Economie d'énergie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	118	Révision du SCOT	77 372	0	77 372	0	0	77 372	0	0	0	0	0
1008	Plan Local d'Urbanisme Intercommunal		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Documents urbanisme communaux		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Réserves Foncières		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Agriculture		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	508	Foireil	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
1015	Voie		369 738	71 330	441 068	0	48 022	35 860	71 330	0	0	285 856	0
	Piste d'éducation routière		40 000	0	40 000	0	40 000	0	0	0	0	0	0
	Accès autoroute A 87 et RN 249		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	098	RN249	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	119	Schéma deux roues	35 860	0	35 860	0	0	35 860	0	0	0	0	0
522	Restructuration de la rue de Toutlemonde		180 000	71 330	251 330	0	0	0	71 330	0	0	180 000	0
	Réfection de voie		113 878	0	113 878	0	8 022	0	0	0	0	105 856	0
TOTAL			447 110	71 330	518 440	0	48 022	113 232	71 330	0	0	285 856	0

Autorisations de Programme et Crédits de Paiement
Présentation des AP individualisées
Ressources

N° AP global	N° API	Autorisations / Programmes	Vote antérieur	Modification d'enveloppe	Montant global	Évaluation des ressources									
						Union Européenne	Etat	Région	Département	Groupements communes	Autres financeurs				
1001		Interventions sociales													
	053	Action sociale	6 347 670	90	6 347 760	0	245 199	5 728 550	270 000	0	104 011				
		Réhabilitation des Foyers Logements	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
	085	Réhabilitation Cometaïre	2 148 550	0	2 148 550	0	0	1 878 550	270 000	0	0				
	093	EHPAD du Val de Moine	3 611 985	90	3 612 075	0	0	3 550 000	0	0	62 075				
	101	Réhabilitation de la Girardière	422 903	0	422 903	0	122 903	300 000	0	0	0				
	102	Réhabilitation du Bosquet	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
	107	Reconstruction Kléidoscope	122 296	0	122 296	0	122 296	0	0	0	0				
	108	Accueil de Jour - Magnolias	40 000	0	40 000	0	0	0	0	0	40 000				
	127	Résidence Grande Fontaine - Le MSE	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
532	Centres Sociaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0					
540	Acquisition matériels RAM	1 936	0	1 936	0	0	0	0	0	1 936					
	TOTAL		6 347 670	90	6 347 760	0	245 199	5 728 550	270 000	0	104 011				

Autorisations de Programme et Crédits de Paiement
Présentation des AP individualisées
Ressources

N° AP global	N° API	Autorisations / Programmes	Vote antérieur	Modification d'enveloppe	Montant global	Evaluation des ressources						
						Union Européenne	Etat	Région	Département	Groupements communes	Autres financeurs	
1012		Tourisme / Sport / Culture	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		Equipements sportifs communautaires	5 403 505	0	5 403 505	0	7 10 270	4 243 235	450 000	0	0	0
	028	Pôle sportif 2ème tranche	4 847 235	0	4 847 235	0	304 000	4 243 235	300 000	0	0	0
	099	Etudes - Centre de formation de Tennis de Table	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	100	Centre de formation Tennis de Table	350 000	0	350 000	0	200 000	0	150 000	0	0	0
	113	Reconstruction des classes vertes de Ribou	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	115	Etudes - Nouvelle salle de basket	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	125	Réhabilitation Glisséo	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	518	Golf (drainage, réfection, aménagement et	206 270	0	206 270	0	206 270	0	0	0	0	0
	519	CISPA (réfection intérieure et renouvellement du	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
520	Glisséo renouvellement matériels sportifs, éducatifs,	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
538	Mobilier matériel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
1014		Equipements culturels communautaires	9 899 310	-28 398	9 870 912	1 835 015	2 042 787	4 965 452	903 244	0	124 414	
	030	Espace St Louis 2ème tranche	9 815 361	-25 316	9 790 045	1 835 015	2 000 000	4 930 616	900 000	0	124 414	
	116	Nouveaux locaux TRPL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	521	Acquisition de matériels et oeuvres ENMADAD	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	550	Jardin de Verre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
551	Acquisition d'oeuvres et de matériel culturels	83 949	-3 082	80 867	0	42 787	34 838	3 244	0	0		
	TOTAL	15 302 815	-28 398	15 274 417	1 835 015	2 753 057	9 208 687	1 353 244	0	124 414		

Autorisations de Programme et Crédits de Paiement
Présentation des AP Individualisées
Ressources

N° AP global	N° API	Autorisations / Programmes	Vote antérieur	Modification d'enveloppe	Montant global	Evaluation des ressources					
						Union Européenne	Etat	Région	Département	Groupements continues	Autres financeurs
1004	037	Formation supérieure et professionnelle Enseignement supérieur et professionnel Extension du campus du Choletais	483 571	0	483 571	0	0	355 000	128 571	0	0
			483 571	0	483 571	0	0	355 000	128 571	0	0
TOTAL			483 571	0	483 571	0	0	355 000	128 571	0	0

Autorisations de Programme et Crédits de Paiement
Présentation des AP individualisées
Ressources

N° AP global	N° APi	Autorisations / Programmes	Vote antérieur	Modification d'enveloppe	Montant global	Evaluation des ressources									
						Union Européenne	Etat	Région	Département	Groupements communes	Autres financeurs				
1016		Gestion et promotion générale de la communauté													
		Administration générale	133 880	39 750	173 630	0	147 281	0	9 500	0	16 849				
	034	Locaux communautaires	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
	035	Modernisation des logiciels	17 750	-17 750	0	0	0	0	0	0	0				
	090	Accessibilité des bâtiments communautaires	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
	120	Parc des Expositions La Meillerie	60 000	57 500	117 500	0	117 500	0	0	0	0				
	523	Entretien des bâtiments et équipements	43 451	0	43 451	0	29 781	0	0	0	13 670				
	524	Acquisition de matériels et de logiciels	3 179	0	3 179	0	0	0	0	0	3 179				
	525	Acquisition de matériels et de mobiliers	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
	534	Acquisition de véhicules	9 500	0	9 500	0	0	0	9 500	0	0				
543	Locaux communautaires entretien	0	0	0	0	0	0	0	0	0					
544	Achat petit matériel communication	0	0	0	0	0	0	0	0	0					
TOTAL			133 880	39 750	173 630	0	147 281	0	9 500	0	16 849				
TOTAL Général			23 132 472	93 103	23 225 575	1 835 015	3 301 460	15 607 292	1 835 974	0	645 834				

Autorisations de Programme et Crédits de Paiement
Présentation des AP individualisées
Emplois

N° AP global	N° API	Autorisations / Programmes	Vote antérieur	Modification d'enveloppe	Montant global	Crédits de Paiement					
						Exercices antérieurs	2017	2018	2019	2020	2021
1002	006	Développement du tissu économique Ateliers relais Nouvel atelier relais Travaux Ateliers Relais	3 470 386	0	3 470 386	2 970 386	500 000	0	0	0	0
			2 904 812	0	2 904 812	2 404 812	500 000	0	0	0	0
			565 574	0	565 574	565 574	0	0	0	0	0
		TOTAL	3 470 386	0	3 470 386	2 970 386	500 000	0	0	0	0
		TOTAL Général	3 470 386	0	3 470 386	2 970 386	500 000	0	0	0	0

Autorisations de Programme et Crédits de Paiement
Présentation des AP individualisées
Ressources

N° AP global	N° APi	Autorisations / Programmes	Vote antérieur	Modification d'enveloppe	Montant global	Evaluation des ressources					
						Union Européenne	Etat	Région	Département	Groupements communes	Autres financeurs
1002	006	Développement du tissu économique Ateliers relais	72 934	0	72 934	0	0	28 393	44 541	0	0
	502	Nouvel atelier relais Travaux Ateliers Relais	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		TOTAL	72 934	0	72 934	0	0	28 393	44 541	0	0
		TOTAL Général	72 934	0	72 934	0	0	28 393	44 541	0	0

Autorisations de Programme et Crédits de Paiement
Présentation des AP individualisées
Emplois

N° AP global	N° API	Autorisations / Programmes	Vote antérieur	Modification d'enveloppe	Montant global	Crédits de Paiement					
						Exercices antérieurs	2017	2018	2019	2020	2021
1003	503	Développement du tissu économique Pépinières	4 202 100	0	4 202 100	3 202 100	500 000	500 000	0	0	0
		Construction pépinières et études	4 202 100	0	4 202 100	3 202 100	500 000	500 000	0	0	0
		TOTAL	4 202 100	0	4 202 100	3 202 100	500 000	500 000	0	0	0
		TOTAL Général	4 202 100	0	4 202 100	3 202 100	500 000	500 000	0	0	0

Autorisations de Programme et Crédits de Paiement
Présentation des AP individualisées
Ressources

N° AP global	N° APi	Autorisations / Programmes	Vote antérieur	Modification d'envolpe	Montant global	Evaluation des ressources					
						Union Européenne	Etat	Region	Département	Groupelements communes	Autres financeurs
1003	503	Développement du tissu économique Pépinières Construction pépinières et études	43 600	0	43 600	0	0	0	43 600	0	0
			43 600	0	43 600	0	0	0	43 600	0	0
TOTAL			43 600	0	43 600	0	0	0	43 600	0	0
TOTAL Général			43 600	0	43 600	0	0	0	43 600	0	0

Autorisations de Programme et Crédits de Paiement
Présentation des AP Individualisées
Emplois

N° AP global	N° APi	Autorisations / Programmes	Vote antérieur	Modification d'enveloppe	Montant global	Crédits de Paiement						
						Exercices antérieurs	2017	2018	2019	2020	2021	
1017	Développement du tissu économique											
	Zones					61 593 444	48 279 426	3 054 077	3 042 851	3 395 633	3 821 457	0
	007	Zone de la Bergerie V - La Séguinière		1 627 094	109 000	1 736 094	1 477 094	159 000	100 000	0	0	0
	008	Zone de la Bergerie VI - La Séguinière		0	91 000	91 000	0	91 000	0	0	0	0
	009	Zone du Cormier IV - Cholet		8 000 652	0	8 000 652	7 550 652	150 000	150 000	150 000	0	0
	010	Zone du Cormier V - Cholet		707 240	0	707 240	107 240	0	200 000	200 000	200 000	0
	011	Zone de l'Ecuycère - Cholet		22 929 528	0	22 929 528	21 929 528	250 000	250 000	250 000	250 000	0
	012	Zone de la Ménardière - La Séguinière		1 167 203	6 000	1 173 203	1 167 203	6 000	0	0	0	0
	013	ZI La Coindre I - Trémentines		171 251	0	171 251	171 251	0	0	0	0	0
	014	Zone du Cormier I, II, III - Cholet		1 446 941	5 000	1 451 941	1 446 941	5 000	0	0	0	0
	015	Zone de La Touche - Cholet		111 720	0	111 720	111 720	0	0	0	0	0
	057	Zone du Parc - St Christophe		2 168 522	16 500	2 185 022	2 168 522	16 500	0	0	0	0
	058	ZI Nord - Cholet		1 757 945	20 000	1 777 945	1 757 945	20 000	0	0	0	0
	059	Zone de la Croisée - La Tessoualle		1 488 091	-784 000	724 091	24 091	100 000	500 000	100 000	0	0
	060	Zone de La Contre - May-sur-Evre		735 506	10 900	746 406	635 506	10 900	50 000	50 000	0	0
	061	Zone de Champ Blanc - Mazières en Mauuges		891 447	5 000	896 447	741 447	5 000	0	50 000	100 000	0
	062	Zone des Grands Bois - La Séguinière		809 189	0	809 189	409 189	250 000	100 000	50 000	0	0
	063	Zone du Chêne Rond - Le Puy-Saint-Bonnet		820 720	5 000	825 720	670 720	5 000	50 000	100 000	0	0
	064	Zone du Chapelet - Vezins		130 866	0	130 866	130 866	0	0	0	0	0
065	Zone des Paganres - Cholet		256 671	13 523	270 194	256 671	13 523	0	0	0	0	
066	Zone de La Lande - Toutlemonde		188 304	0	188 304	178 304	10 000	0	0	0	0	
067	Zones de la Bergerie I à IV et Est - La Séguinière		148 500	0	148 500	148 500	0	0	0	0	0	
068	Zone de La Peitière - La Romagne		560 036	5 000	565 036	500 036	5 000	0	0	60 000	0	
069	Zone du Carteron - Cholet		368 828	0	368 828	268 828	0	0	100 000	0	0	
070	Zone de Montlevi - La Tessoualle		124 900	100	125 000	124 900	100	0	0	0	0	
071	Zone de Grand Village - Trémentines		604 235	11 120	615 355	604 235	11 120	0	0	0	0	
072	Zone de La Caille - Nuallé		192 688	0	192 688	192 688	0	0	0	0	0	
073	Autres zones - dépenses urgentes		23 341	10 000	33 341	23 341	10 000	0	0	0	0	
088	Plateforme bi modale St Christophe		0	0	0	0	0	0	0	0	0	
089	Zone de l'Appentière - Mazières		1 555 702	310 033	1 865 735	665 735	800 000	250 000	150 000	0	0	
092	Autres zones		0	0	0	0	0	0	0	0	0	
105	Zone future		340 776	182 857	523 633	340 776	182 857	0	0	0	0	
123	Zone de Clénay		7 153 750	-167 033	6 986 717	140 750	632 967	1 200 000	2 000 000	3 013 000	0	

Autorisations de Programme et Crédits de Paiement
Présentation des AP Individualisées
Emplois

N° AP global	N° APi	Autorisations / Programmes	Vote antérieur	Modification d'enveloppe	Montant global	Crédits de Paiement					
						Exercices antérieurs	2017	2018	2019	2020	2021
126		Zone de la Croix de Pierre - Begrolles en Mauges	30 910	50 000	80 910	30 910	50 000	0	0	0	0
129		Zone La Fromentinière - Maulévrier	0	5 000	5 000	0	5 000	0	0	0	0
130		Zone St Joseph - Maulévrier	0	5 000	5 000	0	5 000	0	0	0	0
131		Zone Becquetterie - Maulévrier	0	5 000	5 000	0	5 000	0	0	0	0
132		Zone du Pré Avrin - Maulévrier	0	5 000	5 000	0	5 000	0	0	0	0
133		Zone La Chartre Bouchère - Yzemay	0	5 000	5 000	0	5 000	0	0	0	0
134		Zone La Loge - Les Cerqueux	0	5 000	5 000	0	5 000	0	0	0	0
135		Zone La Promenade - La Plaine	0	5 000	5 000	0	5 000	0	0	0	0
136		Zone Les Douets Jaunes - Sorloire	0	5 000	5 000	0	5 000	0	0	0	0
137		Zone Les Fresnais - Coron	0	5 000	5 000	0	5 000	0	0	0	0
138		Zone L'Évêché - Coron	0	5 000	5 000	0	5 000	0	0	0	0
139		Zone Chantalevent - Coron	0	5 000	5 000	0	5 000	0	0	0	0
140		Zone Actiparc - Lys Haut Layon	0	5 000	5 000	0	5 000	0	0	0	0
141		Zone Champ du Moulin - Lys Haut Layon	0	5 000	5 000	0	5 000	0	0	0	0
142		Zone des Courtils - Lys Haut Layon	0	5 000	5 000	0	5 000	0	0	0	0
143		Zone Actiparc - Montilliers	0	5 000	5 000	0	5 000	0	0	0	0
144		Zone Les Coutures - Lys Haut Layon	0	5 000	5 000	0	5 000	0	0	0	0
504		Charges communes de gestion	5 080 888	0	5 080 888	4 303 837	190 110	192 851	195 633	198 457	0
		TOTAL	61 593 444	0	61 593 444	48 279 426	3 054 077	3 042 851	3 395 633	3 821 457	0
		TOTAL Général	61 593 444	0	61 593 444	48 279 426	3 054 077	3 042 851	3 395 633	3 821 457	0

Autorisations de Programme et Crédits de Paiement
Présentation des AP Individualisées
Ressources

N° AP global	N° APi	Autorisations / Programmes	Vote antérieur	Modification d'enveloppe	Montant global	Evaluation des ressources						
						Union Européenne	Etat	Région	Département	Groupements communes	Autres financeurs	
126		Zone de la Croix de Pierre - Begrolles en Mauuges	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
129		Zone La Fromentinière - Maulévrier	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
130		Zone St Joseph - Maulévrier	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
131		Zone Becquettière - Maulévrier	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
132		Zone du Pré Avrin - Maulévrier	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
133		Zone La Chartre Bouchère - Yzermay	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
134		Zone La Loge - Les Cerqueux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
135		Zone La Promenade - La Plaine	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
136		Zone Les Douets Jaures - Somloire	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
137		Zone Les Fresnais - Coron	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
138		Zone L'Evéché - Coron	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
139		Zone Chartralevent - Coron	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
140		Zone Actiparc - Lys Haut Layon	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
141		Zone Champ du Moulin - Lys Haut Layon	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
142		Zone des Courtils - Lys Haut Layon	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
143		Zone Actiparc - Montilliers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
144		Zone Les Coutures - Lys Haut Layon	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
504		Charges communes de gestion	7 757	0	7 757	0	0	0	0	0	0	7 757
TOTAL			5 891 838	0	5 891 838	0	0	3 569 784	2 154 154	0	0	167 900
TOTAL Général			5 891 838	0	5 891 838	0	0	3 569 784	2 154 154	0	0	167 900

Autorisations de Programme et Crédits de Paiement
Présentation des AP Individualisées
Emplois

N° AP global	N° APi	Autorisations / Programmes	Vote antérieur	Modification d'enveloppe	Montant global	Crédits de Paiement					
						Exercices antérieurs	2017	2018	2019	2020	2021
1010		Environnement et cadre de vie									
	023	Collecte et traitement des déchets	26 991 804	100 914	27 092 718	15 622 540	4 772 414	4 828 364	1 178 400	691 000	0
		Déchetterias	6 120 129	0	6 120 129	1 714 365	2 639 000	1 715 364	51 400	0	0
	109	Locaux gestion des déchets	11 785 026	0	11 785 026	8 353 026	1 200 000	2 000 000	232 000	0	0
	111	Mise en place de la tarification incitative	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	510	Véhicules (acquisition, équipements, réparation)	5 913 205	0	5 913 205	3 711 205	332 000	798 000	572 000	500 000	0
511	Colonnes, bacs et composteurs	3 141 349	100 914	3 242 263	1 831 849	600 414	300 000	320 000	190 000	0	
549	Acquisition de mobilier	32 095	0	32 095	12 095	1 000	15 000	3 000	1 000	0	
		TOTAL	26 991 804	100 914	27 092 718	15 622 540	4 772 414	4 828 364	1 178 400	691 000	0
		TOTAL Général	26 991 804	100 914	27 092 718	15 622 540	4 772 414	4 828 364	1 178 400	691 000	0

Autorisations de Programme et Crédits de Paiement
Présentation des AP Individualisées
Ressources

N° AP global	N° APi	Autorisations / Programmes	Vote antérieur	Modification d'enveloppe	Montant global	Evaluation des ressources							
						Union Européenne	Etat	Région	Département	Groupements communes	Autres financeurs		
1010		Environnement et cadre de vie											
	023	Collecte et traitement des déchets Déchetteries	615 533 590 893	6 352 0	621 885 590 893	0 0	563 942 557 590	0 0	28 940 13 350	0 0	0 19 953	29 003 0	
	109	Locaux gestion des déchets	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	111	Mise en place de la tarification incitative	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	510	Véhicules (acquisition, équipements, réparation)	0	6 352	6 352	0	6 352	0	0	0	0	0	
	511	Colonnes, bacs et composteurs	24 640	0	24 640	0	0	0	15 590	0	0	9 050	
549	Acquisition de mobilier	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
		TOTAL	615 533	6 352	621 885	0	563 942	0	28 940	0	0	29 003	
		TOTAL Général	615 533	6 352	621 885	0	563 942	0	28 940	0	0	29 003	

Autorisations de Programme et Crédits de Paiement
Présentation des AP Individualisées
Emplois

N° AP global	N° APi	Autorisations / Programmes	Vote antérieur	Modification d'enveloppe	Montant global	Crédits de Paiement					
						Exercices antérieurs	2017	2018	2019	2020	2021
1018		Environnement et cadre de vie									
		Eau potable	43 429 308	0	43 429 308	32 384 069	3 261 707	1 735 249	2 912 643	3 135 640	0
	039	Barrages	1 192 533	0	1 192 533	668 013	14 520	0	200 000	310 000	0
	041	Gestion de la ressource en eau potable	2 277 495	0	2 277 495	1 704 495	193 000	300 000	80 000	0	0
	042	Modernisation des usines d'eau	23 265 724	0	23 265 724	21 237 437	1 535 687	211 600	60 000	221 000	0
	056	Réservoirs	5 327 640	0	5 327 640	1 248 208	558 500	263 649	1 612 643	1 644 640	0
	110	Acquisition Mobilier	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	526	Réseaux	11 365 916	0	11 365 916	7 525 916	960 000	960 000	960 000	960 000	0
		TOTAL	43 429 308	0	43 429 308	32 384 069	3 261 707	1 735 249	2 912 643	3 135 640	0
		TOTAL Général	43 429 308	0	43 429 308	32 384 069	3 261 707	1 735 249	2 912 643	3 135 640	0

Autorisations de Programme et Crédits de Paiement
Présentation des AP Individualisées
Ressources

N° AP global	N° API	Autorisations / Programmes	Vote antérieur	Modification d'enveloppe	Montant global	Évaluation des ressources							
						Union Européenne	Etat	Région	Département	Groupements communes	Autres financeurs		
1018		Environnement et cadre de vie											
		Eau potable	3 349 927	-8 105	3 341 822	0	95 000	139 693	868 122	0	2 239 007		
	039	Barrages	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
	041	Gestion de la ressource en eau potable	863 390	-8 105	855 285	0	0	90 394	211 696	0	553 195		
	042	Modernisation des usines d'eau	2 342 238	0	2 342 238	0	0	0	656 426	0	1 686 812		
	056	Réservoirs	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
110	Acquisition Mobilier	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
526	Réseaux	144 299	0	144 299	0	95 000	49 299	0	0	0			
		TOTAL	3 349 927	-8 105	3 341 822	0	95 000	139 693	868 122	0	2 239 007		
		TOTAL Général	3 349 927	-8 105	3 341 822	0	95 000	139 693	868 122	0	2 239 007		

Autorisations de Programme et Crédits de Paiement
Présentation des AP Individualisées
Emplois

N° AP global	N° APi	Autorisations / Programmes	Vote antérieur	Modification d'enveloppe	Montant global	Crédits de Paiement					
						Exercices antérieurs	2017	2018	2019	2020	2021
1019		Environnement et cadre de vie									
		Assainissement	46 307 590	687 162	46 994 752	38 752 590	2 338 162	2 045 000	2 475 000	1 384 000	0
	043	Stations de dépuration	22 605 529	0	22 605 529	22 172 529	183 000	200 000	50 000	0	0
	121	STEP 5 Ponts Cogénération	1 621 490	0	1 621 490	49 490	43 000	470 000	1 050 000	9 000	0
	528	Réseaux réhabilitation	15 481 118	687 162	16 168 280	11 081 118	1 787 162	1 100 000	1 100 000	1 100 000	0
	529	Réseaux créations	4 275 228	0	4 275 228	3 675 228	150 000	150 000	150 000	150 000	0
	530	Branchements, réparations	2 090 466	0	2 090 466	1 690 466	100 000	100 000	100 000	100 000	0
	539	Acquisition de matériels	93 759	0	93 759	43 759	50 000	0	0	0	0
	554	Travaux STEP et PR	140 000	0	140 000	40 000	25 000	25 000	25 000	25 000	0
			TOTAL	46 307 590	687 162	46 994 752	38 752 590	2 338 162	2 045 000	2 475 000	1 384 000
		TOTAL Général	46 307 590	687 162	46 994 752	38 752 590	2 338 162	2 045 000	2 475 000	1 384 000	0

Autorisations de Programme et Crédits de Paiement
Présentation des AP individualisées
Ressources

N° AP global	N° API	Autorisations / Programmes	Voie antérieur	Modification d'enveloppe	Montant global	Evaluation des ressources								
						Union Européenne	Etat	Région	Département	Groupements communaux	Autres financeurs			
1019		Environnement et cadre de vie												
		Assainissement	8 996 380	107 255	9 103 635	0	631 593	72 865	2 790 740	0	5 608 437			
	043	Stations d'épuration	7 720 282	-8 142	7 712 140	0	0	12 000	2 613 574	0	5 086 566			
	121	STEP 5 Ponts Cogénération	15 000	0	15 000	0	0	0	0	0	15 000			
	528	Réseaux réhabilitation	1 261 098	115 397	1 376 495	0	631 593	60 865	177 166	0	506 871			
	529	Réseaux créations	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
530	Branchements, réparations	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
539	Acquisition de matériels	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
554	Travaux STEP et PR	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
		TOTAL	8 996 380	107 255	9 103 635	0	631 593	72 865	2 790 740	0	5 608 437			
		TOTAL Général	8 996 380	107 255	9 103 635	0	631 593	72 865	2 790 740	0	5 608 437			

CONTRAT DE VILLE DE L'AGGLOMERATION CHOLETAISE
Première programmation 2017
1 – PILIER " COHESION SOCIALE "

Axe 1 : Intégration, lien social et accès aux droits

Orientations stratégiques	Opérateur	Action	Coût	Sollicite	Proposition	ETAT	Adc	VILLE	CAF	Département
1.1 Lutter contre l'isolement en favorisant le développement des liens sociaux	Centre Communal d'Action Sociale	Ateliers culinaires et lien social	11 500 €	5 500 €	5 500 €	2 000 €	2 300 €		1 200 €	
	Jeune France	Activités physiques et sportives pour améliorer la vie sociale et la santé dans les quartiers prioritaires choletais	27 700 €	15 000 €	2 500 €		2 500 €			
	Centre Social et Socioculturel Pasteur	Aller vers... Animation de proximité	30 501 €	9 778 €	6 000 €	5 000 €				1 000 €
	Centre Social et Socioculturel Horizon	Allons vers plus de proximité	13 522 €	7 500 €	6 000 €	3 000 €	3 000 €			
	Association du Centre Social du Planry	Tous ensemble sur le quartier	43 602 €	12 500 €	5 000 €		5 000 €			
	Association du Centre Social du Planry	Vie de quartier	18 747 €	7 100 €	6 000 €	3 000 €	3 000 €			
	Agglomération du Choletais - Service Développement Social	FACIL	15 320 €	14 000 €	14 000 €	7 000 €	7 000 €			
	CAP Savor Association	Accompagner vers l'insertion et aider à l'intégration	2 550 €	2 100 €	2 100 €		1 500 €		600 €	
	Centre Communal d'Action Sociale	Accompagnement socio-esthétique	5 700 €	4 200 €	2 700 €		2 700 €			
	Association du Centre Social du Planry	Citoyenneté 2017	10 188 €	5 070 €	3 500 €	2 000 €			1 500 €	
1.2 Créer les conditions favorables à l'intégration des publics vulnérables	Association pour la Formation et le Développement de l'Initiative Locale	Apprentissage semi-intensif du français	19 300 €	19 300 €	10 000 €		10 000 €			
	Centre Social et Socioculturel Pasteur	Appui à l'intégration et à la parentalité	18 600 €	15 800 €	7 000 €		3 000 €		1 000 €	3 000 €
	Centre Social et Socioculturel Pasteur	Agrir contre le mal être intérieur	9 700 €	7 900 €	3 950 €		3 950 €			
1.3 Améliorer l'accès aux droits sanitaires et sociaux	Association pour la Formation et le Développement de l'Initiative Locale	Accueil école femme	9 350 €	9 350 €	7 500 €		6 000 €		1 500 €	
	SOUS-TOTAL 1			236 280 €	135 098 €	81 750 €	22 000 €	49 950 €	0 €	5 800 €

Axe 2 : Réussite éducative, jeunesse et parentalité

Orientations stratégiques	Opérateur	Action	Coût	Sollicité	Proposition	EIAT	ADC	VILLE	CAF	Departement	
2.1 Accompagner les parents dans leur fonction éducative	Centre Social et Socioculturel Pasteur	Papa au quotidien	23 970 €	5 474 €	3 000 €	3 000 €					
		Vivre en famille	41 981 €	4 344 €	1 000 €					1 000 €	
	Association du Centre Social du Planry	Education bienveillante, parentalité positive	7 056 €	2 424 €	1 500 €	1 500 €					
		Etre parent	11 285 €	8 500 €	4 250 €			3 250 €			1 000 €
2.2 Contribuer à la réussite éducative et favoriser l'égalité des chances	K Lédoscope	JM/Me mélange	15 614 €	6 720 €	3 500 €					2 000 €	1 500 €
		Jean Monnet, on y vit des bons moments ensemble	36 719 €	9 200 €	2 000 €	2 000 €					
	Association du Centre Social du Planry	Loisirs éducatifs jeunesse	53 142 €	9 000 €	7 000 €	2 000 €	2 000 €		4 000 €	1 000 €	
		JM quand ça bouge	29 557 €	11 759 €	5 500 €	2 000 €	2 000 €		2 500 €	1 000 €	
	Centre Social et Socioculturel Pasteur	Vivre son temps libre	48 068 €	16 000 €	8 000 €	2 000 €	2 500 €		5 000 €	1 000 €	
		Culture à la carte	5 848 €	4 000 €	4 000 €	2 500 €			1 500 €		
	Centre Social et Socioculturel Horizon	Radio et jeux de la découverte à la création	14 700 €	8 000 €	5 500 €	3 000 €	3 000 €		2 500 €		
		K Lédoscope	9 618 €	5 674 €	3 500 €	2 000 €	1 500 €				
	2.3 Lutter contre le décrochage scolaire et favoriser l'insertion sociale des jeunes	Centre Social et Socioculturel Pasteur	Temps d'accueil Accompagnement des 16-25 ans	10 305 €	2 650 €	1 500 €	1 500 €				
			L'autre, l'image et moi	14 400 €	9 700 €	5 000 €	4 000 €			1 000 €	
Association 1.com1		Accompagnement d'initiatives	17 956 €	4 500 €	3 500 €				2 500 €		1 000 €
		Centre Socioculturel le Verger	90 267 €	5 000 €	5 000 €				5 000 €		
2.4 Favoriser l'expression et les initiatives des jeunes	Centre Social et Socioculturel Horizon	Culture et citoyenneté	20 230 €	12 000 €	4 500 €			2 500 €			2 000 €
		K Lédoscope	62 194 €	24 978 €	8 000 €	5 000 €		3 000 €			
	Agglomération du Choletais – Services Développement Social	Chantiers loisirs jeunes	9 280 €	5 000 €	5 000 €	4 000 €		1 000 €			
		Centre Social et Socioculturel Pasteur	39 668 €	12 000 €	6 000 €	4 000 €				2 000 €	
	Centre Social et Socioculturel Horizon	VVV Séjours	15 000 €	8 000 €	5 000 €	2 000 €			3 000 €		
		JM et les filles	16 000 €	5 838 €	2 000 €				2 000 €		
	Villes-Via-Vacances	Association du Centre Social du Planry	22 640 €	14 800 €	5 000 €	2 000 €			3 000 €		
		Centre Socioculturel le Verger	10 350 €	3 000 €	2 000 €				2 000 €		
	SOUS-TOTAL 2			625 646 €	198 567 €	101 250 €	42 500 €	8 750 €	26 500 €	17 000 €	6 500 €

3 – PILIER " DEVELOPEMENT ECONOMIQUE ET EMPLOI "

Orientations stratégiques	Opérateur	Action	Coût	Sollicité	Proposition	ETAT	AjC	VILLE	CAF	Département
4.1 Améliorer l'accès à l'emploi des habitants des quartiers et notamment des jeunes	ADAPEI Formation	Ateliers de préparation à des Rencontres professionnelles et ouverture aux secteurs porteurs du bassin d'emploi	13 200 €	11 300 €	11 300 €	11 300 €				
		Atelier Vie Quotidienne et accompagnement vers l'emploi	12 880 €	5 500 €	5 500 €		5 500 €			
	Mission Locale du Choletais	Les ateliers de l'emploi	7 210 €	5 000 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €			
		Service mobilité	24 240 €	10 000 €	7 000 €	7 000 €	7 000 €			
	Association Création Travail Insertion Formation Régie de Quartier	Mobilisation sur l'accès à l'emploi	37 487 €	18 000 €	10 000 €	8 000 €	2 000 €			
		Accès à la mobilité par l'obtention de l'ASR et/ou du permis AM	6 720 €	6 500 €	6 400 €	4 000 €	2 400 €			
	Association pour la Formation et le Développement de l'Initiative Locale	Mobilité-insertion et prévention	44 250 €	34 800 €	21 000 €	14 000 €	7 000 €			
		Communiquer en français pour réussir son insertion sociale et professionnelle	14 200 €	14 200 €	6 400 €		6 400 €			
		Plateforme mobilité	200 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €				
		Cap Savoir Association	Les essentiels	33 558 €	10 000 €	7 400 €	7 400 €			
		Agglomération du Choletais - Service Développement Social	Accueil de proximité	24 688 €	24 688 €	24 688 €	12 300 €	12 388 €		
		Atelier d'insertion des Mauges (ATTMA)	Service Mobilité	9 661 €	4 000 €	4 000 €	2 000 €	2 000 €		
		Association pour la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence	Charitiers éducatifs et d'intégration rémunérés	7 253 €	7 253 €	2 500 €		2 500 €		
		Parcours le Monde	Osez l'international	64 036 €	12 000 €	6 000 €		6 000 €		
	Agglomération du Choletais - Service Développement Social	Premiers jobs	15 910 €	12 000 €	12 000 €	7 500 €	4 500 €			
	Reseau Etoilées	Aidons les jeunes de Cholet à devenir entrepreneurs de leur vie	13 000 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €				
	Fédération des Associations d'Aide à Domicile en Milieu Rural de Maine-et-Loire	Garde à domicile	26 000 €	8 334 €	8 334 €		8 334 €			
4.2 Développer l'activité au sein des quartiers	BGE Anjou Mayenne	Sensibilisation à la création d'entreprise	4 200 €	4 200 €	1 500 €	1 500 €				
SOUS - TOTAL 3			557 433 €	195 755 €	145 002 €	86 000 €	59 002 €	0 €	0 €	0 €
TOTAL			1 419 558 €	529 414 €	356 502 €	179 000 €	147 702 €	26 500 €	22 800 €	10 500 €
			28 500 €		28 500 €					

Ingénierie

FESTIVAL DES ARLEQUINS

DISPOSITIONS FINANCIÈRES D'ORGANISATION
selon délibération du Conseil de Communauté du 20 mars 2017

INDEMNISATION DES TROUPES

Indemnisation forfaitaire comprenant :

- Les frais de transport : nombre de kilomètres " aller " entre le siège social de la troupe d'artistes amateurs et le Théâtre Saint-Louis
- Les frais d'hébergement
- Les frais de restauration

De 0 à 49 km :	0 €
De 50 à 100 km :	200 €
De 101 à 300 km :	520 €
De 301 à 500 km :	650 €
De 501 à 700 km :	800 €
De 701 à 1 000 km :	1 100 €
Plus de 1 000 km :	1 650 €

Le nombre de kilomètres " aller " du siège social de la troupe au Théâtre Saint-Louis est déterminé par rapport au trajet le plus rapide d'après le site Internet : www.viamichelin.com

PRIX ALLOUÉS

Arlequin d'Or :	2 000 €
Arlequin d'Argent :	1 000 €
Arlequin de Bronze :	750 €
Prix du Comité de Sélection :	390 €
Prix du Public :	390 €

INDEMNISATION DU JURY, DES INVITÉS ET DES PARRAINS

Prise en charge :

- Frais de transport par train (billet 1^{ère} classe) ou par avion
- Frais de parking, métro, taxi ou autoroute pour rejoindre la gare ou l'aéroport le plus proche de leur domicile, incluant également le retour (sur présentation des justificatifs)
- Frais de transport par voiture : sur la base d'une indemnité kilométrique, selon le barème fiscal en vigueur, ainsi que les frais de péage et de parking (sur présentation des justificatifs)
- Frais d'hébergement
- Frais de restauration.

Jurys : Intervenants professionnels

Président du Jury :	1 400 €
Coprésident du Jury :	1 100 €
Membres du Jury (comédiens, auteurs et metteurs en scène) :	800 €
Autres Membres du Jury (Professeurs d'Art dramatique ou Directeurs de théâtre ou de festivals, critiques) :	400 €

Parrains : Intervenants professionnels (comédiens, auteurs, metteurs en scène, critiques...) Invités à assister les troupes en compétition chaque jour du festival

Parrain forfait / jour :	100 €
--------------------------	-------

Invités : L'Agglomération du Choletais pourra inviter certaines personnalités à venir séjourner à Cholet à l'occasion du festival. Celles-ci bénéficieront de la prise en charge de leurs frais de séjour (transport, hébergement et restauration) dans les mêmes conditions que les jurys et les parrains.

Modalités d'information et de concertation de la procédure de révision du SCOT de l'Agglomération du Choletais :

Au terme de l'article L. 103-2 du code de l'urbanisme, la révision du schéma de cohérence territorial doit faire l'objet d'une concertation associant, pendant toute la durée de l'élaboration du projet, les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées.

Les modalités de la concertation doivent permettre au public, pendant une durée suffisante et selon des moyens adaptés au regard de l'importance et des caractéristiques du projet, d'accéder aux informations relatives au projet et aux avis requis par les dispositions législatives ou réglementaires applicables et de formuler des observations et propositions qui sont enregistrées et conservées par l'autorité compétente.

Il revient à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale, conformément à l'article L. 103-3 du code de l'urbanisme, de préciser les modalités de cette concertation.

Les modalités d'information et de concertation proposées sont les suivantes :

- l'organisation de 2 réunions publiques, au minimum, sur le territoire (à Cholet et à Lys-Haut-Layon) ;
- des communications, aux grandes étapes de la procédure, sur le site internet de l'agglomération et par voie de presse locale ;
- la mise à disposition pour consultation des pièces du SCoT et des avis requis par les dispositions législatives ou réglementaires applicables, au fur et à mesure de son avancement, à l'Hôtel d'Agglomération, aux heures et jours habituels d'ouverture ;
- la mise à disposition d'un registre destiné à accueillir les observations et propositions de toute personne intéressée. Ce registre sera disponible à l'Hôtel d'Agglomération, aux heures et jours habituels d'ouverture. Le public pourra également transmettre ses remarques par courrier postal à M. Le Président – Agglomération du Choletais – Direction de l'Aménagement – Service Urbanisme Opérationnel – Rue Saint Bonaventure – 49321 CHOLET ou par mail à l'attention de M. Le Président – aménagement-adc@agglo-choletais.fr (Objet : Révision du SCoT).

L'Agglomération du Choletais se réserve la possibilité de mettre en place, en complément des modalités précitées, toute autre forme de concertation si cela s'avérait nécessaire.

La concertation aura lieu pendant toute la durée de la procédure de révision du SCoT.

Conformément à l'article R. 143-7 du code de l'urbanisme, un bilan de la concertation sera tiré devant le Conseil de Communauté au moment de l'arrêt du projet. Il sera joint au dossier d'enquête publique.

PROJET ARRÊTÉ DE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)
DE LA COMMUNE DE TRÉMENTINES

ORGANISATION DU PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT
DURABLES

1 – Habitat et démographie

Axe 1 : Relancer la croissance démographique par l'accueil d'une population diversifiée

Axe 2 : Programmer un développement de l'habitat contenu et fortement polarisé

Axe 3 : Lier étroitement la politique d'habitat, la modération de la consommation de l'espace et le moindre étalement urbain

Axe 4 : Diversifier l'offre pour une plus grande rotation démographique et un meilleur équilibre du territoire

Axe 5 : Assurer une programmation dans le temps de la politique d'habitat

2 – La reconquête du centre-ville, une nécessité du court au long terme

3 – Une politique économique pérennisant l'ossature locale

Axe 1 : Maintenir l'emploi

Axe 2 : Être à l'écoute du monde industriel et artisanal

Axe 3 : Ne pas négliger l'avenir économique de la zone d'activités de la Gare

Axe 4 : Modération de la consommation de l'espace et maintien de la dynamique économique

Axe 5 : Permettre à des activités éparses de se maintenir et de se développer sur site

Axe 6 : Maintenir et soutenir les commerces et services de proximité

Axe 7 : Garder une économie agricole forte

4 – Mobilités et déplacements : mieux se déplacer

Axe 1 : Réduire les déplacements motorisés, favoriser les déplacements non polluants

Axe 2 : Contribuer au développement des déplacements non motorisés ou collectifs

Axe 3 : Porter à son terme l'aménagement de la traverse d'agglomération et sécuriser certains secteurs particuliers du réseau routier

Axe 4 : Anticiper la mise en place de la déviation de Nuailié

5 – Optimiser les équipements existants, anticiper de nouvelles demandes ponctuelles

Axe 1 : Intégrer dans l'opération de reconquête urbaine la mise en place d'un pôle culturel

Axe 2 : Anticiper de nouvelles demandes d'équipements complémentaires

6 – Un environnement et des paysages à préserver

Axe 1 : Préserver l'organisation générale du paysage

Axe 2 : Préserver certains éléments plus singuliers ou plus ponctuels du paysage local

Axe 3 : Préserver la ressource en eau

Axe 4 : Protéger et valoriser les réservoirs de biodiversité et corridors écologiques – Favoriser le maintien des continuités écologiques ou leur reconstruction

Axe 5 : Faire du bocage et du faible couvert boisé un élément patrimonial

Axe 6 : Assurer la traduction de la trame verte et bleue

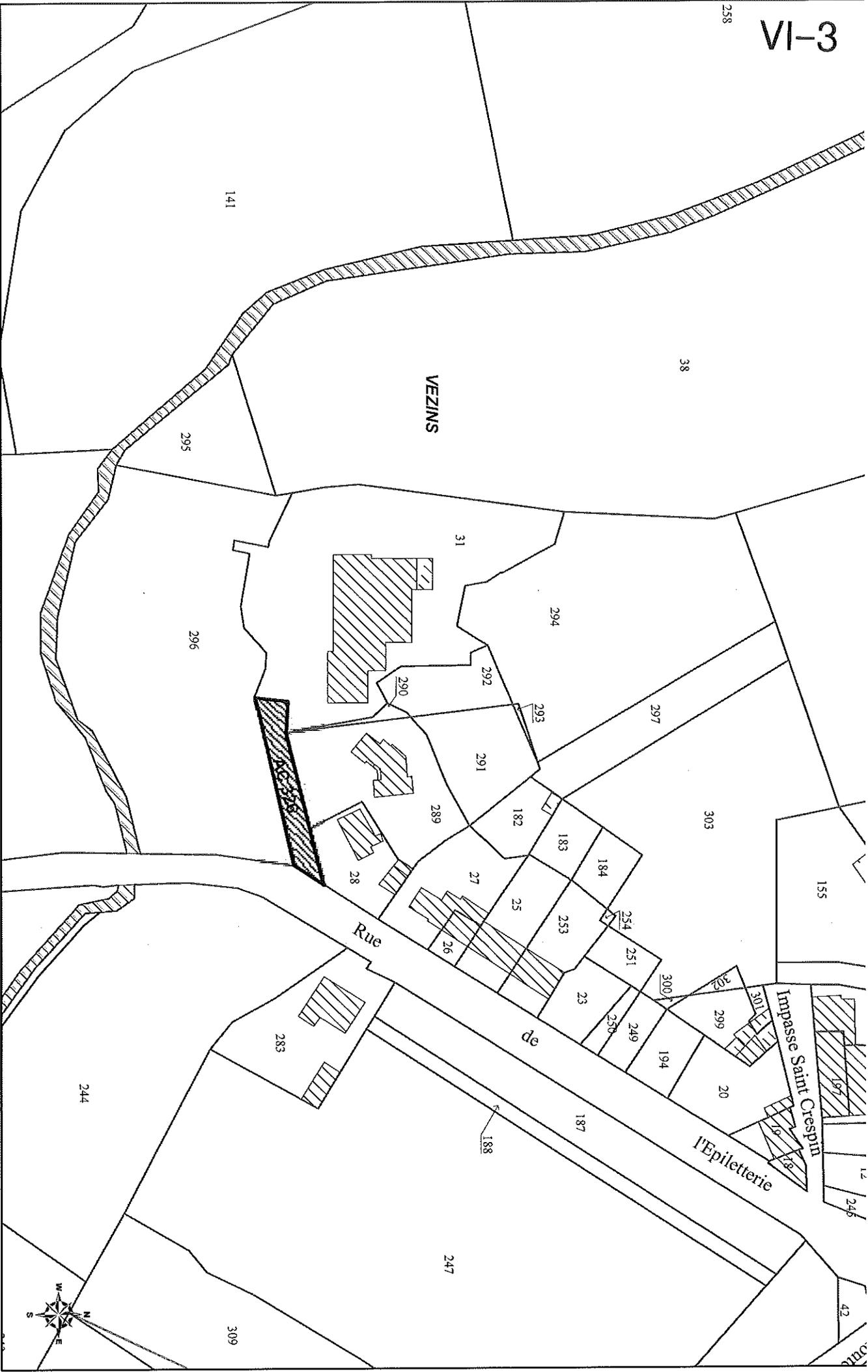
Axe 7 : Des opérations de verdissement participant à l'amélioration du cadre de vie

7 – Se prémunir des risques

8 – Favoriser l'accès aux moyens de communication numériques

Axe 1 : Offrir à tous l'accès aux moyens de communication numériques, dans des conditions de débit satisfaisantes

Axe 2 : Anticiper le développement des nouvelles technologies dans les sites en devenir



VEZINS

Rue

de

l'Epilletterie

Impasse Saint Crespin

Cession d'une parcelle aménagée en nature de voie à la commune de Vezins

Echelle : 1:1 250

07/02/2017

©Copyright - Communauté d'agglomération du Choletais
Sources : DGFIP - Cadastre. Droits réservés.

